



**Centre d'Information et de Documentation
de l'Ambassade d'Allemagne (CIDAL)**
24 rue Marbeau - 75116 Paris
Tél. 01 44 17 31 31 - Fax 01 45 00 45 27
Internet : <http://www.cidal.diplo.de>
E-mail : info@cidal.diplo.de

SOMMAIRE

- 1. RECHERCHE D'EMPLOI**Page 6
 - 1.1. Recommandations pour postuler en Allemagne
 - 1.2. Adresses en France
 - 1.3. Adresses en Allemagne
 - 1.4. Travailler dans l'humanitaire

- 2. RECHERCHE DE «JOB»
et de STAGE PRATIQUE**Page 26
 - 2.1. Adresses en France
 - 2.2. Adresses en Allemagne
 - 2.3. Statut du stagiaire
 - 2.4. Reconnaissance du stage
 - 2.5. Bourses et aides financières

- 3. INFORMATIONS PRATIQUES**Page 49
 - 3.1. Guides d'infos
 - 3.2. Formalités administratives
 - 3.3. Informations pour les étudiants
 - 3.4. Equivalence de diplômes et qualifications
 - 3.5. Logement

- 4. ADRESSES SUR INTERNET**Page 61

- 5. PETITES ANNONCES PAYANTES**Page 67

- 6. LIEUX DE CONSULTATION UTILES POUR LA
RECHERCHE D'EMPLOI OU DE STAGE**Page 68

- 7. INFORMATIONS ET DOCUMENTS DU CIDAL** . Page 69

avec la participation financière de



Vous cherchez un emploi ou un stage ?

Et vous ne savez pas à qui vous adresser ?

Le Centre d'Information et de Documentation de l'Ambassade d'Allemagne veut vous aider en publiant chaque année et depuis 1995 ce fascicule qui rassemble les principaux conseils et adresses utiles à une prospection.

*Vous pouvez également consulter ces mêmes informations sur notre site Internet : **http ://www.cidal.diplo.de***

Ce site, régulièrement actualisé, vous permet aussi de vous connecter directement sur les sites des organismes cités.

Le Centre d'Information et de Documentation fait partie du service de presse de l'Ambassade d'Allemagne à Paris. Son objectif est d'informer le public français et francophone sur l'Allemagne contemporaine et les relations franco-allemandes.

Notre équipe dynamique met à votre disposition son fonds documentaire constitué d'informations actuelles provenant de diverses sources officielles ou vous met en contact avec des institutions allemandes plus spécialisées.

Le CIDAL ne dispose pas d'offres d'emploi mais d'informations générales sur le sujet.

Nous espérons que ce fascicule vous donnera satisfaction et vous remercions de bien vouloir nous prévenir si vous constatez des changements d'adresses. Ces indications sont données sous toute réserve.



Introduction

Bravo, vous avez choisi de partir en Allemagne au " pays des idées " pour effectuer un stage ou rechercher un emploi ! Si vous êtes indécis, voici quelques arguments pour vous aider à franchir le Rhin.

Saviez-vous que l'allemand est la langue officielle de plus de 90 millions de personnes en Europe (soit une personne sur cinq) ? En effet, les langues les plus parlées dans l'Union européenne sont l'allemand (22%) et le français (15%) !

En terme de PIB, l'Allemagne est la première économie européenne et la troisième puissance économique mondiale après les Etats-Unis et le Japon. Elle est depuis 2003 le premier exportateur mondial, devant les Etats-Unis.

Malgré la dégradation de la conjoncture mondiale depuis 2007, l'Allemagne reste une économie solide. Elle a enregistré une croissance de 2,5% en 2007, et de 1,5% au premier trimestre 2008. Cette croissance peut s'appuyer sur un commerce extérieur très dynamique : l'excédent de la balance commerciale allemande a atteint le chiffre record de 196,5 milliards d'euros l'an dernier. Elle est aussi alimentée par la vigueur des investissements, et par la consommation des ménages. Cette dynamique se répercute directement sur le marché de l'emploi : 1,6 million d'emplois ont été créés ces trois dernières années. Le taux de chômage a atteint 7,5% en juin 2008. Le nombre d'actifs exerçant un emploi est passé de 38,5 millions (en 2005) à 40,2 millions (en 2008). L'Etat a par ailleurs engagé une politique déterminée d'assainissement des finances publiques.

La majorité de la population active travaille dans le secteur des services. L'industrie se place au second rang.

Les perspectives d'emploi en 2008 et 2009 se concentrent dans le secteur des services aux entreprises, l'hôtellerie et la restauration, ainsi que dans les transports et l'industrie manufacturière.

Les besoins en ouvriers spécialisés sont très importants et le manque d'ingénieurs devient préoccupant. En outre, il existe aussi un déficit de médecins spécialistes.

Selon EURES et l'Agence fédérale pour l'emploi, les profils les plus recherchés actuellement sur le marché du travail allemand sont ceux d'employés de bureau, d'agents et de cadres commerciaux, d'officiers et de techniciens de la marine marchande, d'architectes, d'ingénieurs, d'informaticiens, d'artisans, de charpentiers, de plombiers, d'électriciens, de cuisiniers, mais aussi de serveurs, d'infirmières et d'éducateurs.

Que ce soit dans le domaine de l'industrie, de la culture ou des médias, les accords entre la France et l'Allemagne, scellés par le traité de l'Elysée en 1963, continuent de s'enrichir.

L'Allemagne est le premier partenaire économique de la France. Elle est son premier client et son premier fournisseur. De même, la France est le premier client de l'Allemagne et son second fournisseur.

L'Allemagne est aussi le 1^{er} investisseur européen en France, tant par le nombre de filiales d'entreprises (2 600) que d'emplois (280 000).

15 des plus grandes entreprises mondiales sont allemandes !

Si vous souhaitez mener une carrière à l'international, mieux vaut connaître la langue allemande et sa culture d'entreprise, cela peut vous amener à travailler dans le monde entier.

Depuis 1998, les investissements français en Allemagne ne cessent d'augmenter. La présence française se traduit par 1400 filiales, essentiellement dans le sud du pays (Bade-Wurtemberg et Bavière), en Rhénanie du Nord-Westphalie et dans les nouveaux Länder.

Selon la Maison des Français de l'étranger, la communauté française est estimée à plus de 150 000 personnes.

D'après l'APEC, la plupart des entreprises des secteurs de l'industrie et des services français sont présentes en Allemagne. On les trouve ainsi dans les secteurs des télécommunications, de l'audiovisuel, de la mécanique, de la précision et de l'aéronautique. Toutefois, certaines professions restent difficiles d'accès (avocat, enseignant, expert-comptable).

Selon l'agence EURES, le salaire mensuel brut d'un travailleur à temps plein dans les secteurs de la production, du commerce, du crédit et de l'assurance varie d'une branche à l'autre. C'est dans la branche " abattage et boucherie ", par exemple, que sont versés les salaires bruts moyens les plus faibles (2 106 €) et dans celle du traitement du pétrole que l'on trouve les plus élevés (4 190 €). Cependant, de profondes disparités subsistent entre l'Est et l'Ouest de l'Allemagne.

Pensez à vous renseigner sur les équivalences de salaire : le système fiscal allemand est très différent du nôtre. On considère en général que pour un salaire net égal des deux côtés du Rhin, le salaire brut allemand sera majoré de 20 à 25%. Pour autant et malgré certaines idées reçues, les niveaux de salaires nets allemands sont très proches des français, à poste équivalent. Un avantage reste cependant indéniable : le coût de la vie en Allemagne est plus faible qu'en France. En général, les étrangers très qualifiés et parlant l'allemand sont recherchés.

Selon l'Institut économique allemand (DWI), les entreprises allemandes souffrent d'un manque de personnel parlant le français.

N'hésitez pas à vous informer sur les habitudes de vie et de travail des Allemands.

Il peut s'avérer nécessaire d'avoir des connaissances de base sur les différentes cultures d'entreprise. Ne négligez pas non plus le fait qu'il faut avoir une certaine disposition à s'adapter à d'autres conditions socioculturelles. Et profitez de ces différences qui sont un enrichissement irremplaçable !

De nombreux ouvrages traitent de ce sujet, des conférences sur l'interculturalité sont également organisées, notamment dans les Chambres de Commerce et d'Industrie.

A lire :

- **"Points de vue"** Sichtweisen, France-Allemagne, un regard comparé du DFI (Deutsch-französisches Institut), Editions Doumic, 2008
- **"Si proche, si loin"**, passeport pour l'Allemagne de la Bundesagentur für Arbeit, Regionaldirektion Rheinland-Pfalz-Saarland, 2007
- **"Your Job in Germany"** de la ZAV, 2007
- **"Gérer la diversité culturelle"** (Théorie et pratique de la communication interculturelle en contexte franco-allemand) de Frank Baasner, Editions Peter Lang, 2005
- **"Cousins par alliance"** Les Allemands en notre miroir de Béatrice Durand, Editions Autrement, 2002
- **"La pratique des Affaires en Allemagne"** Editions Ernst & Young, 2004
- **"Différences culturelles et management"** de Gilles Untereiner, édité par Maxima, 2004
- **"Les cultures d'entreprises et le management interculturel"** Texte de travail de l'OFAJ n°16
- **"Guide du comportement dans les affaires internationales"** (Allemagne, Etats-Unis, France) de Edward.T.Hall et Mildred Hall - éditions du Seuil, 1990.

1. RECHERCHE D'UN EMPLOI

1.1 Recommandations pour postuler en Allemagne

☞ Il est indispensable de maîtriser la langue allemande, de formuler votre demande dans cette langue (même pour les filiales d'entreprises françaises) et de faire preuve d'une réelle motivation.

☞ Il vous faut rédiger un C.V. (Lebenslauf) ainsi qu'une lettre de motivation (Bewerbungsschreiben) précisant votre formation, votre expérience professionnelle et vos souhaits, le tout dactylographié et agrémenté d'une photo de bonne qualité.

Votre dossier de candidature doit être bien présenté, sans faute d'orthographe, et refléter votre personnalité. C'est en effet votre carte de visite auprès des entreprises. (N'hésitez pas à demander conseil aux organismes cités dans cette brochure).

1.1.1 Le dossier de candidature

En général, il se présente sous la forme d'un dossier transparent ou d'une chemise regroupant le C.V., la lettre de motivation, la photo ainsi que les copies des différents diplômes obtenus et/ou des attestations de stage.

Il pourra être réutilisé plusieurs fois car les entreprises le renvoient souvent au postulant.

La candidature doit être avant tout soignée.

Vous devez fournir les justificatifs concernant votre formation et vos expériences citées dans le C.V. :

- photocopies des diplômes classés par ordre chronologique (du plus ancien au plus récent)
- justificatifs de stages, attestations des employeurs précédents, justificatifs de participation à diverses formations.

1.1.2 Le "Lebenslauf" (le Curriculum Vitae)

Il ne correspond pas vraiment au C.V. français.

Il se présente dans l'ordre chronologique et est agrémenté d'une photo.

Indiquez par exemple ce qui suit en évitant les abréviations :

- Données personnelles (nom, prénom, date et lieu de naissance, situation familiale, numéro de téléphone, adresse électronique...)

- Formation
 - scolaire (dates et durée pour l'école primaire, secondaire, collège, lycée, baccalauréat avec disciplines et notes obtenues)
 - universitaire (lieu, date, durée, examen, notes, disciplines, sujet de mémoire...)
 - professionnelle
 - formation complémentaire éventuelle
- Expérience professionnelle
 - lors d'un contrat de travail (branche d'activité, société, poste, durée)
 - lors d'un stage (mêmes précisions)
 - les candidats masculins peuvent éventuellement évoquer leur grade et leur fonction lors du service militaire
- Connaissances linguistiques et informatiques
- Centres d'intérêt

N'oubliez pas de joindre les copies des diplômes obtenus, des certificats de stages ainsi que des attestations diverses pour justifier vos propos. Vous pouvez également joindre une plaquette de présentation de votre école de formation.

Pour terminer, vous devez signer et dater à la main en bas de page.

1.1.3 La "Bewerbungsschreiben" (la lettre de motivation)

Elle ne doit pas faire plus de deux pages.

Elle doit être dactylographiée (manuscrite si cela est demandé).

Elle précise :

- votre expérience professionnelle
- votre projet professionnel
- vos atouts
- l'intérêt que vous portez à cette entreprise et ce que vous pouvez lui apporter
- votre disponibilité et vos souhaits.

Intéressez-vous à ce que fait la société et personnalisez votre lettre en l'adressant à une personne précise. Vous pouvez obtenir cette information en téléphonant à l'entreprise ou en consultant son site Internet.

S'il s'agit d'une réponse à une offre d'emploi, envoyez exactement ce qui est demandé et n'hésitez pas à demander conseil aux organismes spécialisés dans le traitement des offres ou à consulter les différents sites Internet.

1.2 Adresses en France

1.2.1 Où consulter les offres d'emploi ?

Espace Emploi International

48 boulevard de la Bastille

75012 Paris

Tél. : 01 53 02 25 50

Fax : 01 53 02 25 95

Internet : <http://www.emploi-international.org>

E-mail : eei.anaem@anpe.fr

Service emploi sans frontière, le réseau des Espaces Emploi International (EEI) propose une large gamme de services aux candidats à la mobilité internationale et aux entreprises qui les recrutent. Ce service public est présent dans une vingtaine de villes en France. Il gère 30 000 recrutements par an.

L'EEI s'adresse aussi bien aux demandeurs d'emploi qu'aux salariés ou aux jeunes diplômés qui souhaitent trouver un emploi ou acquérir une expérience professionnelle dans un pays étranger. La majorité des offres d'emploi pour l'Allemagne s'adressent à des candidats qualifiés, maîtrisant la langue allemande.

Les candidats peuvent déposer sur le site Internet une candidature spontanée et s'abonner pour recevoir directement par courriel les nouvelles offres d'emploi qui correspondent à leur recherche.

Pour obtenir les coordonnées des représentations en région, connaître les dates des sessions d'informations sur la mobilité ou consulter les fiches liées à ce sujet, cliquez sur " plan du site " à partir de la page d'accueil.

L'EEI dispose d'un service spécialisé de conseil juridique, administratif et financier sur les départs à l'étranger dans un cadre professionnel. Nommé Expa-Conseil, ce service apporte son aide aux actifs et aux employeurs, notamment en ce qui concerne la réglementation liée au pays d'accueil et le contrat de travail.

EEI de Strasbourg

Espace Emploi International

4 rue Gustave Doré

67000 Strasbourg

Tél. : 03 88 23 41 70

Fax : 03 88 23 41 69

E-mail : eei.alsace-anaem@anpe.fr

L'EEI Alsace dispose d'un espace documentaire en libre accès :

- 150 dossiers pays
- Informations sur les conditions de vie et de séjour à l'étranger.
- Sites Internet consacrés à l'emploi et à l'environnement économique et juridique en Allemagne

- Presse nationale et internationale
- Entretiens individuels personnalisés (sur RDV)
- Organisation de réunions collectives d'information et de recrutement
- Un atelier "Travailler en Allemagne " est organisé tous les mois avec un conseiller EURES allemand.

Réseau EURES (European Employment Services)

Site Internet : <http://ec.europa.eu/eures>, www.eures.europa.eu

Les services européens de l'emploi EURES forment un réseau de coopération qui a pour vocation de faciliter la libre circulation des travailleurs au sein de l'Espace économique européen.

EURES propose des informations, des conseils et des services de recrutement/placement aux travailleurs et aux employeurs, ainsi qu'à tout citoyen désireux de mettre à profit le principe de la libre circulation des personnes.

Le réseau s'appuie sur un maillage humain de plus de 700 conseillers EURES (dont une cinquantaine en France) répartis dans toute l'Europe et quotidiennement en contact avec des demandeurs d'emploi et des employeurs.

Pour prendre contact avec un conseiller EURES français, vous pouvez vous adresser au réseau " Espace Emploi International ".

APEC

N° azur : 0810 805 805 (prix d'un appel local)

Internet : www.apec.fr

Si vous êtes cadre cotisant au système de retraite de l'AGIRC ou jeune diplômé bac+4 ou étudiant de l'enseignement supérieur et recherchez un emploi en Allemagne, vous pouvez consulter à l'APEC des informations sur le pays et les différents secteurs d'activité ainsi que l'évolution du marché et des salaires en Allemagne.

Vous pouvez aussi consulter les offres d'emploi sur le portail www.apec.fr, postuler en ligne, créer et publier votre CV, recevoir des offres ciblées et bénéficier de conseils pratiques pour définir et mettre en oeuvre votre projet professionnel... l'APEC diffuse plus de 80% des offres d'emploi du marché cadre.

Les cadres et jeunes diplômés peuvent aussi se mettre en relation avec les entreprises qui recrutent lors des salons et Forums de recrutement organisés par l'APEC.

Chaque 3^{ème} jeudi du mois, le mensuel Courrier Cadres apporte aux cadres des repères pour mieux gérer leur carrière et leur mobilité professionnelle.

APECITA

1 rue du Cardinal Mercier

75009 Paris

Tél. : 01 44 53 20 20

Fax : 01 45 26 20 80

Internet : www.apecita.com

E-mail : apecita@apecita.com

Si vous travaillez dans l'agriculture, l'horticulture, l'agroalimentaire ou l'environnement et si vous êtes jeune diplômé, cadre, ingénieur ou technicien, de formation BEP minimum ou ayant une expérience professionnelle dans ces secteurs, vous pouvez rencontrer un conseiller dans les 16 délégations régionales de l'APECITA et accéder à des informations concernant l'orientation, les possibilités de formation, les débouchés et l'emploi.

Vous pouvez rechercher les offres d'emploi ou de stage en Allemagne sur le site en cliquant sur " région " puis " Union européenne ".

CHAMBRE FRANCO-ALLEMANDE de COMMERCE et D'INDUSTRIE

18 rue Balard

75015 Paris

Fax : 01 45 75 47 39

Internet : www.francoallemand.com

La CFACI propose toute l'année des offres d'emploi à pourvoir en France ou en Allemagne. Elles sont consultables sous forme d'annonces en accès libre sur son site Internet.

Service bourse d'emploi : 01 40 58 35 70

Les demandeurs d'emploi ont la possibilité de diffuser une annonce dans la rubrique " bourse d'emploi " ; elle paraîtra sur le site mais également dans la revue Contact. La prestation est facturée 60 euros.

La CFACI propose également aux jeunes diplômés issus de filières universitaires littéraires (LLCE Allemand, LEA Allemand/Anglais,...) de niveau Licence 2,3 et Master une formation en alternance leur permettant d'intégrer rapidement des entreprises franco-allemandes et d'acquérir des compétences professionnelles concrètes. Ce contrat de **professionnalisation " Cadre commercial franco-allemand "** dure 12 mois avec 455 heures de formation et débouche sur des emplois stables. Les 15 participants sélectionnés reçoivent une rémunération de 80 à 100 % du SMIC en CDD.

Pour plus de renseignements, contactez le service Formations au **01 40 58 35 93** ou à l'adresse cduc Castel@francoallemand.com.

Il est possible de valider ses connaissances d'allemand professionnel en passant le test WiDaF.

Pour plus d'informations : widaf@francoallemand.com

FORUM FRANCO-ALLEMAND

8, rue des écrivains

F- 67000 Strasbourg

Tel. : 03 90 22 15 00

Internet : <http://www.dfh-ufa.org/>

E-mail : cv@FFA-DFF.org

L'université franco-allemande a mis en place une bourse d'emploi en ligne destinée aux étudiants, aux jeunes diplômés de cursus franco-allemands et aux personnes avec une première expérience à l'international qui recherchent un stage ou un emploi dans une entreprise européenne. La CV-thèque est gérée par le Forum franco-allemand.

1.2.2 Où s'adresser pour les programmes européens pour les demandeurs d'emploi et diplômés récents

• *SOCRATES ET LEONARDO*

L'Union européenne propose de nombreux programmes pour contribuer au développement d'une éducation et d'une formation professionnelle de qualité. Il existe deux programmes spécifiques destinés à promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie : Socrates et Leonardo déclinent des actions diverses en s'adressant à tout public et tout niveau d'enseignement en contribuant à la mobilité.

Pour participer à ces programmes, les demandes individuelles ou émanant d'organismes publics ou privés sont acceptées. Les écoles, les universités, les collectivités locales, les entreprises et les ONG sont habilitées à déposer leur candidature chaque année selon les appels d'offres respectifs présentés par la Commission européenne. Ceux-ci peuvent permettre à des scolaires, étudiants, jeunes travailleurs, diplômés récents et formateurs d'effectuer un stage en entreprise dans l'un des 30 pays participants durant des périodes variant de 3 à 52 semaines.

En Ile-de-France, il existe des départs individuels ou collectifs à destination de l'Allemagne sur 13 semaines. Le programme Leonardo s'adresse aux demandeurs d'emploi inscrits au moment du départ dans une ANPE de la région, justifiant d'un diplôme inférieur à Bac +2 et présentant un projet professionnel. Ce séjour n'est pas rémunéré mais une bourse est attribuée au candidat.

Espace Emploi International

Service Leonardo da Vinci

48 bd Bastille

75012 Paris

Tél. : 01 53 02 25 50

Internet : <http://www.emploi-international.org>

(rubrique " Informations sur l'emploi à l'étranger ")

En Bretagne, deux nouveaux programmes européens, **MODE et TOP** (Tester une Orientation Professionnelle), sont en place depuis septembre 2008. Ils font partie du programme européen " Leonardo da Vinci " et sont destinés aux demandeurs d'emploi inscrits en Bretagne âgés de 18 à 30 ans. MODE s'adresse à ceux qui souhaitent faire une expérience ou se réorienter dans une entreprise d'un autre pays de l'Espace Economique Européen. TOP s'adresse aux demandeurs d'emploi en situation d'échec sur le marché de l'emploi. La durée de ces deux programmes est de 4 mois. Une bourse est allouée pendant la durée du séjour qui comprend aussi des cours linguistiques.

Renseignements à l'EEI de Rennes et auprès de JTM :

Espace Emploi International espace cadre Bretagne

107 avenue Henri Fréville

CS 70 728

35207 Rennes cedex 2

Tél. : 02 99 79 03 54

E-mail : eei.rennes@anpe.fr

Pour plus d'informations, **cliquez sur www.anpe.fr > région Bretagne.**

Jeunes à travers le monde (JTM)

15 rue martenot

Tél. : 02 99 78 35 36

Internet : www.international-jtm.com

E-mail : jtm.info@international-jtm.com

Créée par le Conseil général d'Ille-et-Vilaine en 1986 et soutenue par le Conseil régional de Bretagne et l'Europe, l'association Jeunes à Travers le Monde aide les jeunes dans leur projet de mobilité internationale grâce à un suivi individualisé et des aides financières. J.T.M. s'adresse aux jeunes de 18 à 30 ans d'Ille-et-Vilaine ou, plus largement, de Bretagne (selon les dispositifs proposés par JTM) désireux de s'enrichir sur le plan professionnel et humain à l'étranger.

JTM propose également d'autres programmes incitant à la mobilité : Langues et stages s'adresse aux demandeurs d'emploi allocataires de l'assédic âgés de 18 à 30 ans résidant en Ille-et-Vilaine et désirant partir à l'étranger. Ce stage dure 3 à 6 mois. Une bourse de 400 euros est accordée et 200 euros sont destinés aux cours linguistiques.

JTM participe aussi à l'encadrement du Service Volontaire Européen.

Le programme européen Leonardo est proposé dans la plupart des ANPE Internationales, à Lille, Caen, Orléans...

Les projets de mobilité sont répartis sur une base régionale/académique. Un catalogue recense les organismes proposant des stages de mobilité Leonardo. Pour plus d'informa-

tions, veuillez contacter votre organisme de formation, l'Espace emploi international de votre région ou :

Agence Europe-Education-Formation France

Service Leonardo da Vinci

Précisez le type de projet (mobilité/ partenariat/ transfert de l'innovation – s'il s'agit d'un projet de mobilité, préciser la Région ou l'Académie)

25 quai des Chartrons

33080 Bordeaux cedex

Internet : <http://www.europe-education-formation.fr>

• **EURODYSSÉE**

Sont autorisés à postuler les jeunes Européens demandeurs d'emploi âgés de 18 à 30 ans, titulaires d'un diplôme ou non (voir les spécificités liées à chaque région participante), domiciliés dans les Régions membres de l'Assemblée des Régions d'Europe. Ce programme leur permet d'effectuer un stage de trois à six mois en rapport avec leur projet professionnel, dont 1 mois de cours intensif de langue et 6 mois en entreprise étrangère.

Eurodyssée est financé par les Conseils Régionaux ou leurs équivalents à l'étranger (cours de langue, fonctionnement du programme et rémunération des stagiaires).

Chaque région est chargée de l'organisation du séjour des stagiaires : hébergement, formation linguistique, stage en entreprise, formalités administratives, suivi et évaluation.

L'entreprise d'accueil peut opérer dans le secteur artisanal, commercial, industriel, agricole, tertiaire ou associatif.

Pour plus de renseignements, consultez le site de l'ARE (Assemblée des Régions d'Europe) et cliquez sur " Eurodyssee " :

Internet : <http://www.a-e-r.org/fr/home>

Internet : <http://www.eurodyssée.net>

La Région de Franche-Comté, qui est à l'origine de la création de l'ARE, a également été la Région Présidente et secrétaire générale de ce programme de 1985 à 2002. De 2003 à 2006, cette fonction a été assurée par la Région Wallonie (Belgique) et pour les années 2007 et 2008, c'est la Région des Açores (Portugal) qui préside le programme.

Le Conseil régional a confié la coordination technique de ce programme au

CRIJ (Centre régional d'Information Jeunesse) :

27 rue de la République

25000 Besançon

Tél. : 03 81 21 16 16

E-mail : crijinternational@gmail.com

Internet : www.jeunes-fc.com

Informations générales :

Conseil régional de Franche-Comté, direction Europe et International – service mobilité internationale –

Guylaine Chouissa

4 square Castan

25031 Besançon cedex

Tél. : 03 81 61 61 54

E-mail : guylaine.chouissa@cr-franche-comte.fr

Internet : www.franche-comte.fr

Le conseil régional propose 7 programmes de mobilité internationale pour les étudiants, les lycéens (CAP, BEP, BAC PRO), les jeunes diplômés et les jeunes demandeurs d'emploi dans le monde entier.

En France, 8 régions participent au programme Eurodyssee (Bourgogne, Champagne-Ardennes, Franche-Comté, Ile-de-France, Limousin, Picardie, Poitou-Charentes et Rhône-Alpes).

En Allemagne, le Bade-Wurtemberg est la seule région participant à ce programme.

Pour les régions Ile-de-France, Picardie, Champagne –Ardennes et Bourgogne, c'est l'APRECA qui est chargée de la gestion du programme Eurodyssee :

APRECA Champagne-Ardennes

14 rue Clément Ader

51100 Reims

Tél. : 03 26 85 11 75

Fax : 03 26 85 23 03

E-mail : eurodyssee.champagne@apreca.net ou

mobilite.champagne@apreca.net

APRECA Ile-de-France

2 place d'Aligre

75012 Paris

Tél. : 01 43 44 50 10

Fax : 01 43 41 90 43

E-mail : eurodyssee.idf@apreca.net ou

mobilite.idf@apreca.net

APRECA Picardie

20 Boulevard de Belfort

80000 Amiens

Tél. : 03 22 91 96 88

Fax : 03 22 80 04 42

E-mail : eurodyssee.picardie@apreca.net ou

mobilite.picardie@apreca.net

APRECA Bourgogne

6 rue Vannerie

21 000 Dijon

Tel : 03 80 28 79 98

Fax : 03 80 72 06 34

E-mail : eurodyssee.bourgogne@apreca.net ou

mobilite.bourgogne@apreca.net

En Poitou-Charentes, adressez votre demande au

Conseil Régional du Poitou-Charentes - Services Mobilités :
64 rue Gambetta
86000 Poitiers
Tél. : 05 49 60 28 28
E-mail : mobilites@cr-poitou-charentes.fr
Internet : www.poitou-charentes.fr

Dans le Limousin, adressez-vous au

Centre Régional d'Information Jeunesse du Limousin (CRIJ) :
13 cours Jourdan
87 000 Limoges
Tél. : 05 55 100 800 ou 05 55 10 60 98
E-mail : europe@crijlimousin.org
Internet : www.crij-limousin.org

En Rhône-Alpes, 3 organisations gèrent le programme Eurodysée :

A Lyon, le CRIJ Rhône-Alpes
10 quai Jean Moulin
69282 Lyon Cedex 01
Tél. : 04 72 77 00 60
E-mail : eurodyssee@j-net.org

En Savoie, à Chambéry, **la maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi (MIFE) :**

116 rue Sainte-Rose
73025 Chambéry Cedex
Tél. : 04 79 33 87 87
E-mail : eurodyssee@mife73.com

A Grenoble, l'**association Calliope :**

11 rue Amédée Morel
38000 Grenoble
Tél. : 04 76 96 91 01
E-mail : eurodyssee.calliope@wanadoo.fr ;
blandine.chaux@calliope-europe.fr

• AUTRES PROGRAMMES D'AIDE À LA FORMATION

La Région Champagne-Ardennes lance un nouveau programme, " **MEVIPRO** ", qui s'adresse aux demandeurs d'emploi résidant dans la région, quels que soient leur formation et leur secteur d'activité, ayant plus de 18 ans et des connaissances de base de la langue du pays. Il s'agit d'effectuer un stage pratique en entreprise en Allemagne d'une durée de 28 semaines (7 mois) en bénéficiant de 80 heures de cours de langue dans le pays d'accueil. Une bourse de 760 euros est attribuée au participant afin de couvrir ses frais de séjour.

Vous pouvez envoyer votre lettre de motivation et votre CV au

Coordinateur MEVIPRO de la région Champagne-Ardennes
Direction des Affaires Européennes et Internationales
5 rue de Jéricho
51037 Chalons-en-Champagne cedex
Tél. : 03 26 70 31 81
Internet : <http://www.cr-champagne-ardenne.fr> >au coeur de l'europe>mobilité des jeunes>mevipro

La région **Provence-Alpes-Côtes d'Azur** a mis en place un programme appelé **FAJE** destiné aux jeunes diplômés désireux d'acquérir une expérience professionnelle en Europe (en Allemagne), à la recherche d'un premier emploi et inscrits dans une ANPE de la région.

Les bénéficiaires doivent résider en région PACA et être dans une des situations suivantes : être titulaire soit d'un diplôme Bac+2 depuis 3 ans maximum et âgé de moins de 25 ans ou être titulaire d'un diplôme Bac+3 minimum validé depuis 3 ans maximum et âgé de moins de 30 ans.

Le programme comprend une formation ou un accompagnement de 8 à 12 semaines pour préparer le projet, qui s'effectue ensuite au sein d'une entreprise allemande pendant 4 ou 6 mois. Une bourse peut être allouée aux participants pendant la durée de préparation (selon certains critères) puis durant la mission à l'étranger.

Pour plus de renseignements :

Service vie étudiante et mobilité internationale

Hôtel de région

27 place Jules Guesde

13 481 Marseille Cedex 20

Tél. : 04 91 57 54 44

Internet : <http://www.regionpaca.fr/index.php?id=2969>

Pour les autres régions, n'hésitez pas à vous renseigner auprès des conseils régionaux qui proposent des bourses semblables.

AFIJ

10 impasse Robiquet

75006 Paris

Tél. : 01 53 63 83 10

Internet : www.afij.org

E-mail : info@afij.org

L'association **AFIJ** a été créée en 1994 pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés.

Elle s'adresse aux jeunes issus de l'enseignement supérieur. Il s'agit :

- De tous les étudiants d'établissement supérieur.
- Des jeunes diplômés ou non de Bac+2 au Doctorat (STS - BTS- Universités, DUT, Licences, Masters -DEA, DESS...-, doctorats – grandes écoles – ingénieurs, gestionnaires...– écoles supérieures privées) en échec en premier cycle universitaire ou en emploi précaire ou contrats spéciaux.

Elle est soutenue et financée par les pouvoirs publics français. Elle renseigne sur l'emploi, l'intérim, l'alternance, les stages et les jobs.

Le siège social est à Paris mais cette association dispose de nombreuses implantations en France.

1.2.3 Adresses pour les travailleurs transfrontaliers

Si vous êtes un travailleur transfrontalier (Région Lorraine, Région Alsace, départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, Länder du Bade-Wurtemberg, de Rhénanie-Palatinat et de la Sarre) ou désirez l'être, vous pouvez vous adresser au :

Centre de Ressources et de Documentation des EURES Transfrontaliers de Lorraine

World Trade Center-Tour B

2 rue Augustin Fresnel

57070 Metz

Tél. : 03 87 20 40 91

Fax : 03 87 21 06 88

Internet : <http://www.crd-eures-lorraine.eu/> ou

<http://www.eures-sllr.org/>

E-mail : contact@crd-eures-lorraine.eu

Ce centre informe les salariés et les entreprises sur les législations et les conditions de vie et de travail dans le pays partenaire. (Il publie également des livrets sur l'assurance chômage, la rupture du contrat de travail, l'assurance maladie, la fiscalité et le contrat de travail.)

Retrouvez toute l'information régulièrement actualisée sur

http://www.crd-eures-lorraine.eu/site/etre_form.php

Il informe en outre les entreprises et les salariés sur le détachement.

Ce centre publie d'excellents guides juridiques et des dossiers (guide pour les frontaliers d'Allemagne et de France, guide du détachement...) que vous pouvez consulter sur le site :

http://www.crd-eures-lorraine.org/site/publications_pres.php

INFOBEST Vogelgrun/Breisach

Pont du Rhin

F- 68600 Vogelgrun

Tél. : 03 89 72 04 63

Fax : 03 89 72 61 28

E-mail : vogelgrun-breisach@infobest.org

L'Instance d'Information et de Conseil sur les questions transfrontalières INFOBEST informe et oriente gratuitement les particuliers en matière de fiscalité, d'assurance sociale, de retraite, de congé de maternité, de prestations familiales, de données législatives, sur le statut des frontaliers, les structures administratives, l'enseignement et les programmes européens. De même, elle renseigne les entreprises, collectivités ou associations pour la recherche d'un interlocuteur dans le pays voisin.

L'INFOBEST Vogelgrun/Breisach, en partenariat avec EURES-T Rhin Supérieur, EURES-T SLLR et le CRD EURES Lorraine, a réactualisé et complété en 2008 son " Glossaire à destination des frontaliers ".

Cet ouvrage doit rendre plus facilement accessibles aux travailleurs frontaliers ainsi qu'à leurs employeurs les termes techniques des domaines de la sécurité sociale, des prestations

familiales, de la fiscalité et de l'emploi qui leur seront nécessaires au quotidien et faciliter ainsi leurs démarches administratives. La brochure sera en outre extrêmement utile aux administrations dans le cadre de leurs tâches transfrontalières.

N'hésitez pas à commander ce nouveau " [Glossaire à destination des frontaliers](#) ", il est disponible dès maintenant auprès de l'INFOBEST Vogelgrun-Breisach.

INFOBEST

Rehfußplatz 11

D- 77694 Kehl am Rhein

Tel. : 0049 78 51 94 79 0

Tél. : 03 88 76 68 98

E-mail : kehl-strasbourg@infobest.org

Internet : www.infobest.org

MOOVIJOB

Moovijob est un site d'offres d'emploi en Alsace, en Lorraine ainsi que sur la zone frontalière où se rencontrent France, Allemagne, Luxembourg, Suisse et Belgique.

<http://www.moovijob.com>

1.2.4 Les forums

Pour les jeunes souhaitant travailler en Allemagne et connaître les entreprises qui recrutent et/ou désireux de se renseigner sur les différentes formations franco-allemandes, le Forum Franco-allemand est un salon de l'étudiant et aussi un salon de recrutement. Il a lieu tous les ans en automne à Strasbourg. Il met son catalogue à la disposition du public et répertorie entre autres les entreprises allemandes et françaises qui se présentent en indiquant leurs coordonnées ainsi que les profils recherchés. Ce catalogue est consultable et téléchargeable sur Internet : **<http://www.forum-franco-allemand.org>**

De nombreux salons professionnels se tiennent en Allemagne. Ils peuvent vous permettre de connaître les entreprises d'une branche d'activité. Vous pouvez consulter la liste des salons sur **Internet : http://www.auma-messen.de/_pages/start_f.aspx**

De nombreux forums pour l'emploi sont organisés en Allemagne, souvent dans les villes universitaires.

Pour obtenir un répertoire mensuel des forums et des rencontres étudiants-entreprises, consultez le site **<http://www.berufstart.de/veranstaltung/index-v.html>**

Vous pouvez également consulter sur notre site le portail de l'Allemagne (<http://www.cidal.diplo.de/>), rubrique " Travailler en Allemagne ", paragraphe "Salons, forums et journées de rencontre étudiants-entreprises", où vous trouverez une description des sites suivants consacrés à ces forums :

http://www.hobsons.de/de/recruiting_events/absolventen_kongress/index.html

<http://www.access-online.de>

<http://www.talents.de>

<http://www.alma-mater.de>
<http://www.bonding.de>
<http://www.absolventenkongress.de>
<http://www.hobsons.de/de/karriere/index.html>
<http://www.forum-franco-allemand.org>
<http://www.ingenieurkarriere.de>
<http://www.konaktiva.tu-darmstadt.de>
<http://www.francoallemand.com>

1.2.5 Les cabinets de recrutement

GBO - Conseil en recrutement franco-allemand

Profil recherché : du commercial au directeur général

35 rue la Boétie

75008 Paris

Tél. : 01 45 63 08 64

Fax : 01 45 63 04 28

Internet : <http://www.gbo.fr/>

E-mail : info@gbo.fr

JPB - Consulting

37 chemin de Halage

F- 77000 La Rochette

Tél. : 01 64 79 71 79

Fax. : 01 64 37 67 64

Internet : www.jpbn.net

E-mail : jpb@jpb.fr

Tedd's Consultants

Cabinet de recrutement franco-allemand

Hauptstr.89

D- 50996 Köln

Tél. : 0049 2236 69394

Fax. : 0049 2236 67941

Internet : www.tedd-consultants.de

E-mail : Tedd@tedd-consultants.de

Eurotriade SARL France

Profil : du jeune diplômé au cadre, stagiaires

12 rue Chateau Landon

F- 75010 Paris

Tél. : 01 45 77 56 90

Fax : +33 (0)1 42 09 85 67

Internet : <http://www.eurotriade.com/>

E-mail : info@eurotriade.com

DFP-Consulting

Wintringer Str. 4

D- 66271 Kleinblittersdorf

Tél. : (00 49) 68 05 90 97 69

Internet : <http://www.dfp-consulting.com/>

E-mail : info@dfp-consulting.com

IMS- International Management Services

Chasseur de têtes franco-allemand et européen

18 rue de la Barre

95880 Enghien-les-Bains

Tél. : 01 69 34 04 76

Internet : www.ims-mgt.com

E-mail : info@ims-mgt.com

1.2.6 Les répertoires d'entreprises

La mission économique de Düsseldorf, membre du réseau Ubifrance, édite le guide-répertoire des implantations françaises en Allemagne. Il est vendu au prix de 235 euros HT.
http://www.ubifrance.fr/librairie/prodouvrag.asp?SKU=001B0736797A&xtor=AL-27

La Maison des Français de l'étranger

244 bd Saint Germain
75303 Paris 07 SP

Métro : rue du bac- ouvert au public de 14 à 17 h

Tél. : 01 43 17 60 79 (de 10h à 16h)

Elle dispose de la liste des entreprises françaises à l'étranger. Elle est consultable sur place mais non photocopiable.

La Chambre Franco-Allemande de Commerce et d'Industrie

18 rue Balard

75015 Paris

Tél. : 01 40 58 35 35

Fax : 01 45 75 47 39

Internet : **http://www.francoallemand.com**

La CFACI édite un répertoire des entreprises allemandes et de leurs filiales françaises (soit 4000 adresses). L'édition 2008 est en vente au prix de 150 € ou de 100 € pour les étudiants ou les demandeurs d'emploi.

L'annuaire de la CFACI est consultable au CIDAL.

Vous pouvez également vous adresser à la Chambre de Commerce et d'Industrie (Industrie- und Handelskammer) de la région d'Allemagne où vous désirez vous rendre.

La liste des IHK se trouve sur Internet : **http://www.ihk.de**

Deutscher Industrie- und Handelskammertag (DIHK) e.V.

Breite Strasse 29

D- 10178 Berlin

Tél. : (0049) 30 20308-16 19

Fax : (0049) 30 20308-16 16

E-mail : **dihk@berlin.dihk.de** ou **infocenter@berlin.dihk.de**

Internet : **www.dihk.de**

Le CIDAL peut aussi vous communiquer les adresses des différentes fédérations de métiers.

Les annuaires d'entreprises sont également consultables sur Internet, veuillez vous reporter à la rubrique "adresses sur Internet" de la présente brochure.

Informations sur les entreprises :

Sur **www.wiwi-treff.de** ou **www.corporateinformation.com**, vous pouvez consulter le profil de plus de 900 entreprises allemandes (cotation en bourse, chiffre d'affaires, bénéfices, membres du directoire...) et ainsi préparer au mieux votre entretien, si l'entreprise pour laquelle vous avez postulé, en fait partie.

Lien direct : **http://www.wiwi-treff.de/home/index.php?mainkatid=1&ukatid=11&sid=31&artikelid=263&pagenr=0**

(home-aktuelles-job und karriere-bewerbung-unternehmensdatenbank)

1.3 Adresses en Allemagne

- Si vous maîtrisez la langue allemande, êtes qualifié et avez de l'expérience, vous pouvez écrire directement à l'Agence Centrale pour l'Emploi en envoyant un curriculum vitae en allemand et une lettre de motivation accompagnés des photocopies de vos diplômes et de vos certificats professionnels à l'adresse suivante :

Zentralstelle für Arbeitsvermittlung (ZAV)

InfoCenter Ausland ZAV

Villemombler Straße 76

D- 53123 Bonn

Internet : www.europaserviceba.de

E-mail : zav-auslandsvermittlung@arbeitsagentur.de

Pour être conseillé dans vos recherches, vous pouvez contacter le centre d'appel européen de l'Agence Centrale pour l'emploi :
Tél. : (00 49) 180 100 30 60 (3,9 ct./min) ou (00 49) 228 713 1313
Du lundi au vendredi : 8h à 18h (uniquement en langue allemande).
E-mail : Bonn-zav.auslandsinfo@arbeitsagentur.de

Il existe 12 offices de placement international en Allemagne (ZAV) dont la liste se trouve sous le lien suivant :

http://www.ba-auslandsvermittlung.de/lang_de/nn_7780/DE/UEber-Uns/Standorte/Standorte-Knoten.html__nnn=true

Les publications de l'Agence fédérale pour l'emploi sont d'une très grande utilité si vous désirez vous renseigner sur un métier ou une formation. Elles sont téléchargeables sur le site www.europaserviceba.de et certaines d'entre elles peuvent être commandées en version papier : **www.ba-bestellservice.de**.

BERUFENET

Sur le site de l'Arbeitsagentur, vous avez accès à une banque de données sur tous les métiers en Allemagne : www.arbeitsagentur.de > berufenet. Elle vous donne une vue d'ensemble de la profession et indique les diplômes requis, le salaire, les évolutions de carrière possibles...

- Si vous êtes artiste, vous pouvez vous adresser à la **Zentralstelle für Arbeitsvermittlung Künstlervermittlung**
Villemombler Strasse 76
D- 53123 Bonn
Tél. : (00 49) 228 713 0
Fax : (00 49) 228 713 1111
Internet : <http://www.arbeitsagentur.de>

- Si vous avez fait une formation en école hôtelière et désirez travailler dans l'hôtellerie, vous pouvez vous adresser à : **Internationaler Service – ZAV** (mêmes coordonnées que la Künstlervermittlung).

- De même, si vous désirez travailler dans une ville précise, veuillez contacter le service pour l'emploi de celle-ci en libellant votre courrier comme suit :

"**An die Arbeitsagentur**" (suivi du code postal et du nom de la ville).
Vous pouvez consulter l'annuaire allemand **www.gelbeseiten.de** pour trouver les coordonnées.

- Si vous recherchez un emploi ou désirez enrichir votre expérience professionnelle :

Le Ministère des Affaires étrangères français a mis en place des **Comités-Emplois** dans différents consulats français en Allemagne. La mission de ces comités consiste à conseiller et orienter les Français résidant à l'étranger qui sont à la recherche d'un emploi dans un Land donné. Ces comités mettent gratuitement en relation les entreprises proposant des offres d'emploi avec des demandeurs connus de la " bourse des Emplois " de la section consulaire. Ils apportent une aide supplémentaire et appropriée à la région. Ils s'adressent essentiellement aux Français résidant déjà en Allemagne.

Régions de la Hesse et de la Rhénanie-Palatinat

Une association de droit local, reconnue d'utilité publique, ATHENA, a été créée par les Consulats Généraux de France à Mayence et à Francfort pour faciliter l'insertion professionnelle des Français dans un des plus grands bassins d'emploi en Allemagne : la Rhénanie-Palatinat et la Hesse.

Les activités d'Athena concernent la gestion d'une "bourse internationale des emplois " destinée essentiellement aux Français résidant déjà en Allemagne. Athena accompagne en effet les entreprises dans leur recherche de personnel bilingue. Ses services sont personnalisés et adaptés aux besoins du marché du travail. Les candidats proposés doivent maîtriser l'allemand, avoir un niveau de formation élevé ou une pratique professionnelle confirmée.

Athena publie entre autres une brochure téléchargeable sur son site, intitulée " Se former et travailler en Allemagne, un mode d'emploi pour les Français, Edition 2007 " dont une partie du contenu figure également dans le livret " Allemagne " de la Maison des Français de l'étranger.

ATHENA

c/o französisches Generalkonsulat

Zeppelinallee 35

D- 60325 Frankfurt am Main

Tél. : (00 49) 6979 50 96 21

Fax : (00 49) 6979 50 96 47

Internet : <http://www.athenajob.de/>

E-mail : info@athenajob.de

Région de Rhénanie-du-Nord-Wesphalie
Comité-emploi du Französisches Generalkonsulat
Poststrasse 24
D- 40213 Düsseldorf
Tél. : (00 49) 211 82 85 46 11
Internet : www.dusseljob.de ou
www.botschaft-frankreich.de/duesseldorf
E-mail : info@dusseljob.de

Région de Bavière et du Bade-Wurtemberg
Comité-emploi du Französisches Generalkonsulat
Heimeranstrasse 31
D- 80339 München
Tél. : (00 49) 89 41 94 11 37
Fax : (00 49) 89 41 94 11 41
Internet : www.emploi-allemande.de ou www.botschaft-frankreich.de/muenchen
E-mail : info@emploi-allemande.de

Région de Berlin et des Länder de l'Est
Comité Consulaire pour l'Emploi et la Formation Professionnelle (CCPEFP)
Ambassade de France - section consulaire
Pariser Platz 5
D- 10117 Berlin
Tél. : (00 49) 30 590 03 90 66
Fax : (00 49) 30 590 03 90 67
Internet : <http://www.emploiberlin.de/>, www.botschaft-frankreich.de
E-mail : ccpefp@emploiberlin.de

Il existe un consulat français à Sarrebruck mais pas de comité emploi car ce sont en priorité les euroconseillers de la région Saar-Lor-Lux-Rheinland-Pfalz qui s'occupent du placement, notamment avec EURES.

Travail saisonnier

Il s'adresse à des personnes de plus de 18 ans. Le travail saisonnier s'effectue essentiellement à la campagne (récolte de fruits et légumes, travail en forêt ou dans l'hôtellerie). Il doit être de 30 heures minimum par semaine (soit une moyenne de 6 heures par jour) et ne pas excéder une durée de 4 mois dans l'année.

Veillez vous informer sur le site de l'agence de placement : www.arbeitsagentur.de (Startseite > Bürgerinnen und Bürger > Arbeit und Beruf (colonne de droite) > Saisonarbeit .

1.4 Travailler dans l'humanitaire

1.4.1 Le service Volontaire Européen

Ce programme s'adresse à tous les jeunes garçons ou filles âgés de 18 à 25 ans, quel que soit leur niveau de formation, citoyens ou résidents d'un pays de l'UE qui acceptent de se mettre au service d'un projet local et de se rendre utiles aux autres.

Cette action permet aux jeunes de vivre une expérience privilégiée durant 6 à 12 mois dans un pays d'une autre culture, prépare à l'insertion dans la vie active et favorise l'apprentissage d'une langue étrangère.

Pour plus d'informations, veuillez contacter la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de votre région ou les associations participant à cette action (liste et adresses sur le site Internet) :

<http://www.injep.fr/-Jeunes-de-18-25-ans-.html>,

<http://www.injep.fr>

- Si vous n'avez pas Internet, veuillez vous informer auprès de : **L'Agence française du Programme Européen jeunesse**

Secrétariat S.V.E

Tél. : 01 39 17 27 51

Liste des organismes et associations proposant un service volontaire en Europe sur le portail européen de la jeunesse :

http://europa.eu.int/youth/volunteering_exchanges/index_eu_fr.html

- Si vous habitez dans le Limousin, veuillez vous adresser à **Cécile Lapeyre** :
Tél. : 05 55 45 18 68
E-mail : europe@crijlimousin.org

- Si vous habitez en Provence-Alpes-Côtes-d'Azur, la région alloue une aide linguistique et financière aux jeunes volontaires désireux d'accomplir un service volontaire européen.

Région Provence-Alpes-Côtes d'Azur

Service Vie étudiante et Mobilité Internationale

Tél. : 04 91 57 54 44

Internet : <http://www.regionpaca.fr/index.php?id=3127>

D'autres régions allouent également des aides financières pour ce genre de projet, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'Hôtel de région ou sur son site internet.

1.4.2 Année Sociale Volontaire

Si vous souhaitez passer une année au service des autres, que ce soit dans un centre hospitalier, un foyer pour personnes âgées ou un centre d'accueil pour handicapés, ou bien exercer une activité dans le domaine culturel ou celui de l'environnement, l'OFAJ vous apporte son soutien. Il aide aussi les associations concernées à organiser des séminaires de préparation ou d'évaluation.

Internet : www.ofaj.org

1.4.3 Chantiers internationaux

http://europa.eu/youth/volunteering_-_exchanges/work_camps/index_eu_fr.html

1.4.4 Chantiers en Allemagne

Si vous souhaitez participer à un chantier en Allemagne, que ce soit dans le domaine de l'environnement, de la construction, de la rénovation, du social, de l'éducation ou de l'artisanat, l'organisme " Jeunesse et reconstruction " vous propose divers séjours en partenariat avec des organismes allemands :

Jeunesse et reconstruction

8-10 rue de Trévis

75009 Paris

Tel : 01 47 70 15 88

Internet : www.volontariat.org

E-mail : info@volontariat.org

2. RECHERCHE DE JOB ET DE STAGE PRATIQUE

OÙ CHERCHER ?

Différencier " Job " et stage (Praktikum).

En effet, lorsque le mot " job " est employé, il s'agit de montrer que l'on cherche avant tout à gagner de l'argent, ce qui correspond en France à " un petit boulot ".

Selon le code du travail allemand, les jeunes scolarisés peuvent travailler pendant leurs vacances scolaires mais à certaines conditions. Ainsi, l'âge minimum requis est de 15 ans. Le job doit être effectué pendant les vacances scolaires et ne doit pas dépasser 4 semaines dans l'année. Il ne doit pas excéder 8 heures par jour entre 6 et 20 heures, 5 jours par semaine. (Le travail à la chaîne est interdit pour les jeunes.) Les jeunes qui effectuent un job sont systématiquement assurés par l'entreprise.

A partir de 18 ans, le " Ferienjobber " ne doit pas travailler plus de 50 jours par an ou de 2 mois d'affilée.

Lorsque le mot "Praktikum" est employé, il s'agit de mettre l'accent sur la formation, l'apprentissage du futur métier. En général, l'employeur s'investit pour que vous appreniez le maximum. La durée du stage doit être de 2 à 6 mois. En revanche, le stage n'est pas rémunéré. Une indemnité peut éventuellement vous être attribuée.

2.1 Adresses en France - stages

2.1.1 Job dans la ville jumelée

Si vous êtes âgé de 18 à 30 ans, vous pouvez postuler pour un emploi dans la municipalité partenaire de votre ville pour une durée de 1 à 3 mois. Renseignez-vous à la mairie ou au comité de jumelage de votre ville.

Le CIDAL dispose de la liste des jumelages franco-allemands de villes, communes, circonscriptions et de régions ainsi que des jumelages des Länder.

Elle est également consultable sur Internet :

http ://www.paris.diplo.de

(rubrique : relations franco-allemandes>jumelages de villes)

L'OFAJ accorde une subvention aux jeunes âgés de 16 à 30 ans effectuant un stage de 4 semaines auprès de la municipalité partenaire en Allemagne. Veuillez contacter l'OFAJ pour plus de renseignements.

2.1.2 Job/stage dans la région jumelée

- Si vous habitez en **Bourgogne**, la Maison de Rhénanie-Palatinat à Dijon propose des stages en Rhénanie-Palatinat pour des Bourguignons de 16 à 27 ans lycéens, étudiants, apprentis ou jeunes à la recherche d'un emploi. Elle aide aussi les jeunes à obtenir une convention de stage et à trouver un logement.

Les stages ont lieu toute l'année et ne sont généralement pas rémunérés. La durée des stages est variable, d'un à trois mois en moyenne.

Centre Culturel allemand en Bourgogne Maison de Rhénanie-Palatinat

Bureau des stages

29 rue Buffon

21000 Dijon

Tél. : 03 80 68 06 96

Fax : 03 80 68 07 04

Internet : www.maison-rhenanie-palatinat.org

E-mail : stages@maison-rhenanie-palatinat.org

- Si vous habitez en **Bretagne**, le Centre Culturel Franco-Allemand de Brest - Maison de l'Allemagne peut transmettre vos CV et lettre de motivation (en allemand et en français) aux divers contacts établis dans différentes régions d'Allemagne pour d'éventuels stages. Ce centre peut également vous orienter vers des organismes spécialisés.

Centre culturel Franco-Allemand- Maison de l'Allemagne

105 rue de Siam

29200 Brest

Tél. : 02 98 44 64 07

Internet : <http://www.mda.infini.fr/>

E-mail : mdabrest@infini.fr

AIDE OU CONSULTATION D'ANNUAIRES DANS LES CENTRES FRANCO-ALLEMANDS OU DANS LES ASSOCIATIONS LOCALES D'AUTRES RÉGIONS

- Si vous habitez dans **le Sud de la France**, vous pouvez vous adresser au :

Centre Franco-Allemand de Provence - Maison de Tübingen

19 rue du Cancel

13100 Aix en Provence

Tél. : 04 42 21 29 12

Fax : 04 42 21 29 13

Internet : www.cfaprovence.com

E-mail : cfaprovence@wanadoo.fr

Vous avez la possibilité de consulter sur rendez-vous des listes d'adresses utiles et des annuaires. Si vous avez un projet à proposer, le centre vous donne des conseils personnalisés.

Le centre abrite un Club d'affaires franco-allemand (relais régional de la Chambre de commerce franco-allemande).

Tél. : 04 42 21 29 55

Le comité de jumelage d'Aix en Provence peut également vous aider :

Association des jumelages et des relations internationales

Office du tourisme

2 place du Général de Gaulle

13100 Aix en Provence

Tél. : 04 42 16 11 75 ou 04 42 27 77 37

Fax : 04 42 16 11 62

Internet : www.aix-jumelages.com

E-mail : jumelage.aix@wanadoo.fr

• Si vous habitez dans le **Languedoc**, adressez vous au :
Centre Culturel Allemand en Languedoc - Maison de Heidelberg

4 rue des Trésoriers de la Bourse

B.P. 2077

34025 Montpellier Cedex 1

Tél. : 04 67 60 48 11

Fax : 04 67 66 22 29

Internet : www.maison-de-heidelberg.org

E-mail : info@maison-de-heidelberg.org

La maison de Heidelberg dispose d'une liste d'entreprises, d'ouvrages sur la recherche de stage et peut vous donner quelques conseils.

• Si vous habitez dans le **Limousin**, adressez votre CV et lettre de motivation en allemand à

Frau Sylvie Feja

Bezirk Mittelfranken-Büro für Regionalpartnerschaften

Danziger Str.5

D- 91522 Ansbach

Tél. : (00 49) 981 4664 1021

Fax : (00 49) 981 4664 1029

E-mail : regionalpartnerschaften@bezirk-mittelfranken.de

L'Association Limousine Franco-Allemande (ALIFRAL) peut vous aider à rédiger CV et lettre de motivation en allemand :

ALIFRAL- Espace associatif

40 rue Charles Silvestre

87100 Limoges

E-mail : alifral@free.fr

Internet : <http://alifral.free.fr>

Les demandes de bourses OFAJ concernant ce programme sont à retirer au CRIJ :

13 cours Jourdan

87000 Limoges

Tél. : 05 55 10 08 00

E-mail : europe@crijlimousin.org

Internet : www.crijlimousin.org

- Si vous habitez en **Normandie**, l'association Europe Echanges organise des échanges d'étudiants, d'artisans et d'apiculteurs associés aux programmes européens.

Europe Echanges

27 rue Poix-blanc

76230 Bois-Guillaume

Tél. : 02 35 60 88 67

Internet : <http://assoc.wanadoo.fr/europe-echanges/>

E-mail : europe-echanges@wanadoo.fr

- Si vous habitez en **Rhône-Alpes**, les chambres de commerce et d'industrie et la Région ont créé une délégation économique à Stuttgart pour aider les étudiants et jeunes professionnels Rhône-alpins à trouver un stage en Allemagne : ERAI (Entreprise Rhône-Alpes International).

Le service consiste en une aide personnalisée à la recherche de stage en Allemagne et s'adresse spécifiquement aux étudiants des établissements d'enseignement supérieur rhône-alpins.

Les étudiants rhône-alpins ayant un projet de stage bien défini peuvent bénéficier gratuitement de l'aide d'ERAI en se rendant sur le site www.eraide.de et en y déposant leur profil et la description du stage recherché. La durée du stage est de 3 mois minimum.

ERAI Stuttgart

Service Mobilité

Ludwigstrasse, 26

D- 70176 Stuttgart

Tél. : 00 49 711 664 98 36

Internet : www.eraide.de

E-mail : mobilite@eraide.de

- Si vous souhaitez être encadré dans votre recherche, vous pouvez contacter le club TELI. Contrairement à tous ceux qui aident (de près ou de loin) à la Mobilité Internationale, le Club TELI n'organise et ne vend aucun placement à l'étranger mais apporte plutôt son aide, ses conseils, ses petites annonces et son expérience pour accompagner ses adhérents dans leurs projets et leurs démarches. Cette association loi 1901 à but non lucratif est entièrement dédiée à la mobilité internationale.

Club TELI

2 chemin de Golemme

74600 Seynod

Tél. : 04 50 52 26 58

Fax : 04 50 52 10 16

Internet : www.teli.asso.fr

E-mail : clubteli@wanadoo.fr

2.1.3 animateur de centre de loisirs

Vous désirez travailler dans des associations de jeunesse en Allemagne ? L'OFAJ subventionne de tels séjours dans le pays partenaire. Renseignez-vous auprès de :

L'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ)

51 rue de l'amiral Mouchez

75013 Paris

Tél. : 01 40 78 18 18

Fax : 01 40 78 18 88

Internet : <http://www.ofaj.org/>

2.1.4 animateur de rencontres, animateur linguistique, interprète, traducteur littéraires, jeunes professionnels du livre, professionnels de musées, jeunes journalistes

L'OFAJ accorde des bourses de stage sous certaines conditions et organise des stages spécifiques avec des partenaires.

Internet : <http://www.ofaj.org/>

2.1.5 Séjours au pair

Des associations se sont spécialisées dans les séjours au pair et vous donnent des renseignements précis sur cette expérience :

Inter Séjours

179 rue de Courcelles

75017 Paris

Tél. : 01 47 63 06 81

E-mail : Inter-sejour@fr.st

Internet : <http://asso.intersejours.free.fr/>

Association d'entraide et d'assistance aux jeunes – VIJ – Au pair, Beratung, Vermittlung, Begleitung est une agence allemande spécialisée dans le placement au pair et soutenue par le ministère allemand de la Famille. Elle a obtenu la charte de qualité.

VIJ- Bundesgeschäftsstelle

Burgstraße 106, III OG

D- 60389 Frankfurt/Main

Tél. : 0049 69 469 39 - 700

Fax : 0049 69 469 39 - 821

E-mail : au-pair@vij.de

Internet : <http://www.au-pair-vij.org/>, www.vij-deutschland.de

Vous pouvez consulter la fiche payante n° 8.23 " Au pair à l'étranger " du :

CIDJ (Centre d'Information et de Documentation Jeunesse)
101 quai Branly
75740 Paris Cedex 15
Tél. : 01 44 49 12 00

Il existe des CIDJ dans la plupart des grandes villes.

Internet : <http://www.cidj.com> et www.eurodesk.org

Toutes les fiches en ligne du CIDJ sont dorénavant payantes.

Vous pouvez également obtenir de nombreux renseignements sur le contrat, les horaires et les tarifs en vigueur pour les jeunes gens au pair en Allemagne sur le site de l'agence nationale de placement Agentur für Arbeit (ZAV).

Internet : www.arbeitsagentur.de

Chemin à suivre : Bürger und Bürgerinnen >zwischen Schule und Beruf> Praktika >Au-pair

Il existe une charte de qualité certifiant le sérieux des agences au pair en Allemagne.

Vous pouvez consulter le site allemand : **www.guetegemeinschaft-aupair.de** et rechercher toutes les agences auxquelles ont été décernées ce label de qualité.

2.1.6 Enseigner en Allemagne

Que ce soit pour obtenir ou échanger un poste d'enseignant, devenir assistant ou lecteur, en étant professeur, instituteur ou non-titulaire de l'Education nationale, jeune éducateur en milieu préscolaire, enseigner dans une école primaire allemande, être stagiaire dans un jardin d'enfant, adressez-vous à l'OFAJ, au CIDJ (adresses ci-dessus) et au CIO de votre région ou consultez le site d'euroguidance :

<http://www.euroguidance-france.org/>

LE CIEP (Centre international d'étude pédagogique) gère le programme d'échange d'assistants de langue. Vous pouvez postuler de la mi-octobre à la mi-janvier.

Vous obtiendrez tous les renseignements nécessaires sur l'assistantat sur le site suivant :

Internet : <http://www.ciep.fr/assistantfr/>

CIEP

Chargée de programme – Unité des assistants

1 rue Léon Journault

92318 Sèvres cedex

Tél. : 01 45 07 60 95

- Poste de lecteur de Français dans une université allemande. Il faut être titulaire au minimum d'une maîtrise. Il n'existe pas d'organisme centralisant les postes, il faut donc s'adresser au département universitaire concerné par l'enseignement du français (Romanistik) ou consulter les annonces de postes sur les sites suivants :

www.romanistik.de

www.zeit.de

Certains postes sont aussi annoncés dans la presse allemande ou française.

- Pour partir en tant qu'assistant dans le cadre du programme européen LEONARDO, vous pouvez consulter le site **www.europe-education-formation.fr/**

Le programme européen COMENIUS propose des bourses individuelles de formation continue pour les enseignants : **www.europe-education-formation.fr/**

2.1.7 Stages pour apprentis et futurs artisans

Le Secrétariat franco-allemand (SFA) propose un programme d'échanges concernant des groupes d'élèves de Lycées Professionnels et Techniques ou des groupes d'apprentis effectuant une formation en alternance dont les contenus de formation sont comparables à ceux dispensés en Allemagne.

Le séjour dans le pays partenaire est d'au moins 3 semaines en formation initiale et de 2 semaines en formation continue.

Renseignements auprès du Secrétariat franco-allemand pour les échanges en formation professionnelle

Am Ludwigsplatz 6-7

D- 66117 Saarbrücken

Tél. : (00 49) 681 501 1180

Fax : (00 49) 681 501 1213

Internet : <http://www.dfs-sfa.org/francaise/index.htm>

E-mail : info@dfs-sfa.org

Consultez également le programme européen Leonardo et l'OFAJ.

En Picardie, le Conseil régional met en place un nouveau programme. Il s'adresse aux apprentis en cours d'apprentissage ou en post-apprentissage âgés d'au moins 18 ans.

C'est un programme collectif ou individuel. Le stage dure 4 mois maximum et comprend un mois de cours de langue. L'organisme gestionnaire se charge de la logistique et peut vous trouver un hébergement. Le stagiaire perçoit une indemnité de 1000 euros par mois. Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à :

APRECA

20 boulevard de Belfort

80000 Amiens

Tél. : 03 22 91 96 88

Internet : www.apreca.net

2.1.8 Volontariat International en Entreprise ou en Administration

Le V.I.E ou V.I.A. permet à une entreprise ou à un organisme français implanté à l'étranger de confier à un jeune, homme ou femme, âgé de 18 à 28 ans, une mission professionnelle à l'étranger d'une durée de 6 à 24 mois selon ses besoins.

Le V.I. s'adresse principalement aux jeunes diplômés à la recherche d'une première expérience professionnelle à l'étranger.

Mais vous pouvez partir si vous êtes étudiant (en cours d'étude, année de césure, stage longue durée), en recherche d'emploi ou si vous occupez déjà une activité salariée. Cette mission est rémunérée. Le niveau des indemnités perçues se situe entre 1100 € et 2900 € net par mois selon le pays.

A l'étranger, le V.I. est placé sous la tutelle de l'Ambassade de France.

Le statut, la rémunération, les droits et obligations restent les mêmes quel que soit le type de V.I ; dans tous les cas, vous êtes l'acteur principal de votre recherche.

• *Le VIE (Volontariat International en Entreprise)*

Le Volontaire International effectue sa mission au sein d'une entreprise française à l'étranger.

Il occupe un emploi d'ordre commercial, technique, scientifique...

Le candidat peut soit effectuer des démarches directes auprès des entreprises, soit répondre à une annonce diffusée sur le site du CIVI.

L'organisme gestionnaire est UBIFRANCE, qui instruit la demande d'affectation et assure la gestion du VIE.

• *Le VIA (Volontariat International en Administration)*

Selon le cas, le Volontaire International est placé sous la tutelle du Ministère des Affaires Etrangères (MAE) ou de la Direction Générale du Trésor et de la Politique Economique (DGTPE).

Les Volontaires Internationaux relevant du MAE peuvent être affectés au sein :

- d'une chancellerie (ambassade et consulat),
- d'un service de coopération et d'action culturelle,
- d'un service scientifique et technique,
- d'un établissement culturel (centre ou institut culturel, alliance française...),
- d'un organisme parapublic,
- d'un laboratoire ou institut de recherche public étranger ou de toute autre structure locale agréée (V.I. scientifiques-chercheurs).

Les candidats doivent répondre aux offres ponctuelles de postes à pourvoir diffusées sur le site du CIVI et peuvent également adresser des candidatures spontanées à l'adresse suivante : **dree-via@dree.org ou dgtpv-via@dgtpv.fr.**

L'organisme gestionnaire, en charge des VIA affectés au sein des missions économiques, est la DGTPE.

Pour un poste de VIA en mission économique à l'étranger (Volontaire International en Administration), merci de vous adresser au :

Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi
DGTPE - Sélection et Gestion des volontaires à l'international
Bureau SGE 1 - TELEDOC 594
139 rue de Bercy
75572 Paris cedex 12
Madame Christine OLIVA
christine.oliva@dgtpv.fr

Le V.I.E offre aux jeunes l'opportunité de vivre une expérience professionnelle à l'étranger tout en renforçant le développement économique, scientifique et culturel de la France :

CIVI

77 boulevard St Jacques
75998 Paris Cedex 14

De France, un numéro azur est à votre disposition : **0810 10 18 28**
Internet : <http://www.civiweb.com/>
E-mail : info@civiweb.com

Pour les postes actuellement offerts en Allemagne et figurant dans le lien ci-dessous, vous pouvez adresser votre candidature à l'adresse mail : **catherine.faure@missioneco.org**

L'Association Franco-Allemande pour la Science et la Technologie (AFAST) a pour mission de promouvoir la collaboration scientifique, technologique et l'innovation entre la France et l'Allemagne. Elle place et/ou encadre des stagiaires jeunes ingénieurs et scientifiques dans le cadre d'un Volontariat International.

AFAST

1 rue Descartes
75005 Paris

Tél. : 01 55 55 88 73

Internet : <http://www.afast.org/> et <http://www.dfgwt.org/>

E-mail : info@dfgwt.org

2.1.9 Action sociale

Pour obtenir des renseignements sur les stages pratiques pour étudiants en services sociaux (éducateurs, animateurs, assistants sociaux, infirmiers en service hospitalier), veuillez vous adresser à l'OFAJ.

www.ofaj.org

• *Stage franco-allemand " Engagement social des jeunes "*

La Croix Rouge Française et la Deutsches Rotes Kreuz du Land de Sarre ont mis au point un projet transfrontalier appelé " Engagement social des jeunes " qui permet d'effectuer un an de stage en Allemagne.

Ce programme s'adresse à des jeunes de 18 à 26 ans souhaitant découvrir ou approfondir leur connaissance des métiers médico-sociaux, motivés par un travail en équipe pour se rendre utile en participant à une action de solidarité et souhaitant perfectionner leur connaissance en allemand !

La Croix Rouge Française et la Deutsches Rotes Kreuz du Land de Sarre ont mis au point un projet transfrontalier appelé " Engagement social des jeunes " qui permet d'effectuer un an de stage en Allemagne.

Les jeunes bénéficient d'une indemnité mensuelle, d'une couverture sociale et d'un suivi pédagogique et linguistique.

Contacts : Tatiana Waslof wasloff@lv-saarland.drk.de

À Forbach : 03 87 88 53 70

A Sarrebruck : (0049) 681 5004 246

CNOUS : Centre national des œuvres universitaires et scolaires Département " Programmes Spécifiques et Stages " (SDAI 2)

Cécile LAMOTHE

6 rue Jean Calvin - BP 49

75222 – Paris cedex 05

Tél. : 01 55 43 58 07

cecile.lamothe@cnous.fr

2.1.10 Stages pour jeunes agriculteurs - "professions vertes"

Le Service des Echanges et des Stages Agricoles dans le Monde propose aux jeunes âgés de 18 à 30 ans ayant suivi une formation dans le domaine agricole de partir effectuer un stage à l'étranger.

SESAME

6 rue de la Rochefoucauld

75009 PARIS

Tél. : 01 40 54 07 08

Fax : 01 40 54 06 39

Internet : <http://www.agriplanete.com/>

E-mail : sesame@agriplanete.com

Cet organisme édite une fois par an le " Guide pratique des stages agricoles à l'étranger ". Ce guide très intéressant est consultable sur Internet.

2.1.11 Stages effectués dans le cadre universitaire

- *Université jumelée*

Si vous êtes étudiant et si votre université est jumelée avec une université allemande, vous pouvez éventuellement effectuer un stage pratique soit à l'université même, soit dans une entreprise. Renseignez-vous auprès des secrétariats des U.F.R et du CROUS de votre académie.

- *Etudiants dans les domaines scientifiques et techniques et en architecture*

Si vous êtes en dernière année de B.T.S, d'I.U.T, en licence ou en 3^{ème} ou 4^{ème} année d'école d'ingénieur, vous pouvez demander un stage de 8 semaines minimum dans une entreprise par l'intermédiaire de l'association étudiante IAESTE (Association pour les stages techniques à l'étranger) à condition que vous trouviez un stage en France pour votre homologue étranger.

IAESTE France- INSA de Lyon- Bâtiment Marco Polo

20 avenue Albert Einstein

69621 Villeurbanne Cedex

Internet : <http://iaeste.free.fr>

E-mail : iaeste@insa-lyon.fr

- *Etudiants minimum de bac +3 à bac +8*

L'AIIESEC est la plus grande ONG internationale pour les jeunes qui souhaitent découvrir et exploiter leur potentiel afin d'avoir un impact positif sur la société. L'AIIESEC est une association loi 1901 dans le domaine de l'éducation qui se veut apolitique, à but non lucratif, gérée par des étudiants et indépendante.

En France, elle est reconnue d'utilité publique.

Elle est composée d'étudiants de Bac +3 à Bac +8 et de jeunes diplômés.

Le programme Exchange s'adresse aux étudiants membres de l'AIIESEC qui se sont déjà impliqués et ont pris des responsabilités au sein de l'association avant de partir. Les stages s'effectuent dans les domaines du management, du développement, de la technique et de l'éducation. Pour devenir membre, veuillez vous adresser à l'une des 11 antennes AIIESEC de France.

Internet : www.aiesec.org/france/contactus

AIIESEC

14 rue de Rouen

75019 Paris

Tél. : 01 40 36 22 33

Fax : 01 40 36 22 55

Internet : <http://www.aiesec.org/>

• *Stages pour jeunes juristes*

L'Association des Juristes français et allemands (AJFA) en France et son organisation partenaire, l'Association des Juristes franco-Allemands (DFJ) en Allemagne s'efforcent de promouvoir les relations professionnelles et personnelles entre juristes allemands et français.

Elle propose des stages pour étudiants et avocats stagiaires et publie dans son annuaire des offres d'emplois et de stages.

Depuis 1953, les deux associations organisent des réunions communes d'une durée de 3 ou 4 jours se déroulant en alternance tous les deux ans en France ou en Allemagne. En dehors d'une discussion sur un sujet d'actualité, de droit privé ou public, ayant un rapport transfrontalier, ces rencontres facilitent la prise de contact directe des participants en leur proposant des réceptions, des repas et des excursions.

La DFJ /AJFA organise annuellement un séminaire de préparation pour jeunes juristes français et allemands (qui ont moins de 31 ans) en vue d'un séjour d'études de droit à l'étranger.

AJFA

17 rue de Longchamps

75116 Paris

Tél. : 01 47 04 67 27 (16-18h)

Internet : www.ajfa.fr/

E-mail : sl.avocats@wanadoo.fr

DFJ Deutsch-französische Juristen Vereinigung

Universität Mainz, FB 03

D- 55099 Mainz

Tél. : (00 49) 6131 392 24 12

Fax : (00 49) 6131 392 47 00

Internet : <http://www.dfj.org/>

2.1.12 Stages effectués dans le cadre de l'Union européenne

L'Union européenne propose de très nombreux programmes. Ceux-ci ne s'adressent pas aux personnes individuelles mais aux collectivités, aux associations, aux établissements ou aux universités. Exemple : LEONARDO et LINGUA.

Par contre, d'autres programmes s'adressent à de petits groupes d'étudiants.

Le programme Leonardo da Vinci Mobilité permet aux organismes publics et privés oeuvrant dans le secteur de la formation, ou concernés par les questions de formation professionnelle, d'organiser des stages européens en entreprise à l'intention de publics cibles préalablement définis (jeunes en formation initiale, étudiants, adultes apprenants).

Les particuliers peuvent bénéficier d'une bourse du programme, mais ils ne peuvent pas présenter, à titre individuel, une demande de financement pour leur mobilité. Ils doivent pour cela se rapprocher d'un organisme gérant un projet de mobilité cofinancé par le programme Leonardo.

Le catalogue suivant recense les organismes proposant en 2008 et 2009 des stages Leonardo aux personnes issues des systèmes scolaires et universitaires : demandeurs d'emploi, stagiaires de la formation professionnelle, salariés.

Internet : [http ://www.europe-education-formation.fr](http://www.europe-education-formation.fr)

Pour plus de renseignements, veuillez vous informer auprès de l'organisme suivant :

Agence Europe-Education-Formation France

25 quai des Chartrons

33080 Bordeaux Cedex

Tél. : 05 56 00 94 00

Fax : 05 56 00 94 80

E-mail : contact@2e2f.fr

Centre de documentation sur l'Europe

Internet : www.touteurope.fr

EUROGUIDANCE est un réseau européen de centres de ressources pour l'orientation, soutenus par l'Union européenne. Les objectifs du réseau EUROGUIDANCE concernent essentiellement la promotion de la mobilité en Europe, à savoir informer et conseiller les personnes qui souhaitent étudier ou se former dans d'autres pays d'Europe.

[http ://www.euroguidance-france.org/](http://www.euroguidance-france.org/) et www.eurodesk.org

Il existe 4 centres Euroguidance à Lille, Lyon, Marseille et Strasbourg.

Centre d'Information internationale

25 rue Jaboulay

69007 LYON

Tél : 04 72 73 24 95

Fax : 04 72 73 44 0

E-mail : cii.lyon@ac-lyon.fr

Le CIO informe et conseille les jeunes et les adultes sur les études, les formations professionnelles, les stages, les bourses, le perfectionnement linguistique, dans les autres Etats membres. Les CIO (Centres d'Information et d'Orientation) ont également des relais en province.

[http ://euroguidance-france.org/euroguidance/pages/adressereseau.htm](http://euroguidance-france.org/euroguidance/pages/adressereseau.htm)

• Mission de Recherche, Voyage et Stage d'Etudes

Veuillez vous adresser à l'Office Allemand d'Echanges Universitaires (DAAD) : le DAAD met à disposition d'excellentes brochures concernant les études en Allemagne.

DAAD (Deutscher Akademischer Austauschdienst)

24 rue Marbeau

75116 Paris

Tél. 01 44 17 02 30

Fax : 01 44 17 02 31

Internet : [http ://paris.daad.de](http://paris.daad.de)

2.1.13 Forums et cabinets de recrutement

Veuillez vous reporter au paragraphe cité dans la partie emploi.

2.2 Adresses en Allemagne - stages

ETUDIANTS TOUTES DISCIPLINES CONFONDUES

- *Candidatures spontanées auprès des entreprises*

Les personnes qui le souhaitent peuvent envoyer des candidatures spontanées auprès des entreprises allemandes. Un certain nombre d'entre elles ont un site Internet, vous pouvez également obtenir leurs coordonnées en consultant les annuaires cités dans cette brochure.

- *Candidatures auprès du bureau de placement international*

L'Office de placement Zentralstelle für Arbeitsvermittlung (ZAV) propose des " jobs " aux étudiants étrangers qui désirent gagner un peu d'argent pendant leurs études. En général, il s'agit de travailler dans l'hôtellerie, la restauration rapide, l'agriculture, le nettoyage industriel ou les chaînes de montage.

Ce sont des emplois à plein temps n'excédant pas 3 mois, rémunérés en moyenne entre 5 et 8 € brut de l'heure. Aucune connaissance préalable n'est exigée. Il suffit d'être inscrit dans une université étrangère (ou équivalent), d'avoir entre 18 et 35 ans, d'avoir une bonne constitution, d'être mobile et flexible et surtout de disposer de bonnes connaissances en allemand.

Vous pouvez déposer votre demande auprès de la ZAV à Bonn.

Les demandes sont à formuler avant le 1^{er} mars.

De même, la ZAV peut vous servir d'intermédiaire dans votre recherche de stage en entreprise. Ce dernier doit obligatoirement être en rapport avec vos études. Veuillez consulter les conditions requises sur leur site.

Internet : www.arbeitsagentur.de (suivre Arbeitgeber informationen-Internationales-Ausländerbeschäftigung-Praktikanten ou suivre Service von A bis Z –Vermittlung-Ausländerbeschäftigung-Link-und Dateiliste)

Zentralstelle für Arbeitsvermittlung (ZAV)

Studentenvermittlung 242.12

D- 53107 Bonn

Tél. : (0049) 228 713 1330

Fax : (0049) 228 713 270 1037

E-mail : Bonn-ZAV.info-auslaendische-studenten@arbeitsagentur.de

- *Candidatures auprès du bureau de placement de Rastatt*

La ZAV dispose de 15 centres en Allemagne. L'Agence de placement de Rastatt est chargée du placement en stage de jeunes Français (toutes formations confondues) et celle de Trier/Saarbrücken s'occupe de la région Lorraine et du Luxembourg. Ces centres aiguillent les jeunes Français vers les agences locales pour l'emploi qui prennent contact avec les entreprises locales.

Europaservice Rastatt

Europaservice

Karlstrasse 18

Tél. : (00 49) 7222 930 234

Fax : (0049) 7222 930 295 153

D- 76437 Rastatt

Internet : www.europaserviceba.de

E-mail : rastatt.euroguidance@arbeitsagentur.de

Europaservice Trier/ Saarbrücken

Hafenstrasse 18

D- 66111 Saarbrücken

Tél. : (0049) 681 944 780 0

Fax : (0049) 681 944 910 3004

E-mail : Saarbruecken-ZAV.europaservice@arbeitsagentur.de

- *Candidatures auprès d'organismes franco-allemands et allemands*

L'AFASP (Association Franco-Allemande des Stagiaires Professionnels) et la DEFTA (Deutsch-Französische Vereinigung der Teilnehmer an Arbeitsaufenthalten) proposent des offres de stages sur leur site Internet [http ://www.afasp.net](http://www.afasp.net)

Vous pourrez trouver des stages dans différents secteurs dont la gastronomie et le domaine médical. L'association vous aide également à rédiger votre C.V. et votre lettre de motivation.

Vous pouvez envoyer votre demande par E-mail : **contact@afasp.net** ou éventuellement l'adresser à l'association :

AFASP/DEFTA

Bismarckstrasse 107

D- 66121 Saarbrücken

Internet : [http ://www.afasp.net/](http://www.afasp.net/)

L'agence Alma mater GmbH aide gratuitement les étudiants et les jeunes diplômés à trouver un petit job, un stage ou un emploi qualifié correspondant à leurs études :

Alma mater Ludwigsburg GmbH

Martin-Luther-Straße 59

D- 71636 Ludwigsburg

Tél. : (00 49) 7141 488 748 65

Fax : (00 49) 7141 488 748 50

Internet : [http ://www.alma-mater.de/](http://www.alma-mater.de/)

E-mail : bewerberservice@alma-mater.de

L'organisme allemand Internationaler Jugendaustausch-und Besucherdienst der Bundesrepublik Deutschland (IJAB) est un service spécialisé dans les activités internationales pour les jeunes. Vous pouvez obtenir un récapitulatif de leurs activités au CIDAL, sur leur site Internet ou directement en Allemagne.

Les organisations membres de l'IJAB informent sur d'autres rencontres de jeunesse nationales et internationales dans le domaine de la politique, de la culture et du sport. De nombreux liens pour les jeunes figurent sur leur site Internet.

IJAB e.V

Heussallee 30

D- 53113 Bonn.

Tél. : (0049) 228 95 06 0

Fax : (00 49) 228 95 06 1 99

Internet : <http://www.ijab.de/>

E-mail : info@ijab.de

2.3 Statut du stagiaire

Si le stage n'est pas obligatoire, le stagiaire doit s'assurer lui-même pour la durée de son stage à l'étranger.

Si, par contre, celui-ci est obligatoire et dure moins de six mois, l'établissement d'enseignement doit couvrir les assurances accidents du travail et responsabilité civile.

Il est vivement recommandé d'établir une convention de stage entre le stagiaire (ou l'établissement de formation) et l'entreprise.

Pour plus d'informations, veuillez vous adresser s.v.p. à l'OFAJ au service de l'emploi et de la formation ou au CIO de votre région.

Informations sur le statut des stagiaires en Allemagne :

www.fairwork-verein.de

Le contrat de stage

Pour connaître un contrat type, vous pouvez aller sur le site www.gruenderleitfaden.de

Dans ce contrat doit figurer entre-autre votre indemnité de stage...et à ce sujet nous avons mené une petite recherche :

- 50% des indemnités de stage se situent entre 450 € et 750 €
- Indemnité maximum : 2500 €
- Indemnité moyenne : 600 €
- Le secteur de construction peut être considéré comme celui qui rémunère le mieux les stagiaires, le secteur public le moins.

Estimation des frais générés lors d'un stage en Allemagne

D'après les sources d'une enquête d'Alma Mater, nous pouvons estimer les frais suivants pour un étudiant :

- Coûts du logement (loyer et coûts supplémentaires) / *Wohnungskosten (Miete und Nebenkosten)* : 199 - 336 €
- Alimentation / *Ernährung* : 130 - 151 €
- Coûts de transport (pour les transports en commun) / *Fahrtkosten (wenn nur Öffentlicher Nah- und Fernverkehr)* : 35 €
- Coûts de transport (si uniquement voiture) / *Fahrtkosten (wenn nur Auto)* : 116 €
- Vêtements / *Kleidung* : 50 - 58 €
- Moyens de communication (téléphone, internet, redevances audiovisuelles, poste) / *Kommunikation (Telefon, Internet, GEZ, Post)* : 49 €
- Matériel d'études / *Lernmittel* : 30 -77€

- Assurance maladie, médecin, médicaments
/ *Krankenversicherung, Arztkosten und Medikamente* : 0 - 60 €
- Loisirs, culture, sport / *Freizeit, Kultur und Sport* : 62 €
- Coûts apparaissant par semestre (répartis par mois) /
Semesterweise auftretende Kosten (auf Monat umgelegt) :
8 - 100 €

Coûts totaux environs : 563 -1044 €

Le coût d'un logement peut varier selon le type : foyer, Wohngemeinschaft, la co-location, l'appartement ; etc....

Selon les villes aussi, les loyers varient ; Munich est la plus chère et Léna la moins onéreuse.

2.4 Reconnaissance du stage, des compétences linguistiques, de l'expérience à la mobilité

Vous envisagez de commencer une formation ? Vous cherchez un emploi ? Vous voulez acquérir une expérience à l'étranger ? Dans tous les cas, il est important d'assurer la visibilité de vos compétences et qualifications.

Europass a été établi par la Décision no 2241/2004/CE du Parlement européen et du Conseil du 15 décembre 2004 instaurant un cadre unique pour la transparence des qualifications et des compétences (Europass).

Ainsi Europass permet de rendre vos compétences et qualifications visibles dans toute l'Europe (Union européenne, AELE/EEE et pays candidats) ; de favoriser votre mobilité en Europe.

L'Europass se compose de 5 documents : deux documents (le Curriculum vitae Europass et le Passeport de langues Europass) à remplir vous-même ; et trois autres documents (le Supplément descriptif du certificat Europass, le Supplément au diplôme Europass et l'Europass Mobilité) remplis et délivrés par les organisations compétentes.

Europass s'appuie sur un réseau de Centres Nationaux Europass.

Le Passeport de langues Europass vous permet de présenter vos compétences en langues, compétences qui sont vitales pour apprendre et travailler en Europe.

Le Passeport de langues Europass a été développé par le Conseil de l'Europe ; il fait partie du Portfolio européen des langues, qui se compose de trois documents : le Passeport de langues, la Biographie langagière et le Dossier.

L'Europass Mobilité est un relevé de toute période organisée (appelée Parcours Europass Mobilité) effectué par un citoyen dans un autre pays européen dans un but éducatif ou de formation.

Il peut s'agir par exemple :

- d'un stage en entreprise
- d'un trimestre d'études dans le cadre d'un programme d'échanges
- d'un stage volontaire dans une O.N.G.

L'expérience de mobilité est encadrée par deux partenaires, l'un dans le pays d'origine, l'autre dans le pays d'accueil. Les deux partenaires s'accordent sur l'objet, le contenu et la durée de l'expérience ; un tuteur est désigné dans le pays d'accueil. Les partenaires peuvent être des universités, des écoles, des centres de formation, des entreprises, des O.N.G., etc.

L'Europass Mobilité s'adresse à quiconque effectue une expérience de mobilité dans un pays européen, quel que soit son âge ou son niveau d'éducation.

L'Europass Mobilité est rempli par les organisations associées au projet de mobilité, dans une langue qu'elles ont au préalable définie avec le bénéficiaire de l'Europass.

Contactez l'organisation qui vous envoie à l'étranger ou demandez-lui de contacter son Centre National Europass.

Pour toute information complémentaire, nous vous invitons à aller sur le site Internet : <http://www.europass-france.org/>

Il existe différents points de contacts régionaux, la liste est disponible sur le site.

Certificat de stage

Au terme de votre stage, n'oubliez pas de demander un certificat de stage spécifiant les tâches que vous avez effectuées et soyez attentif aux expressions employées, elles peuvent se révéler très surprenantes !

Sehr gut - *Er hat die ihm übertragenen Arbeiten stets zu unserer vollsten Zufriedenheit erledigt.*

Très bien - Il a toujours effectué les tâches qui lui étaient confiées à notre plus entière satisfaction.

Ausreichend - *Er hat die ihm übertragenen Arbeiten zu unserer Zufriedenheit erledigt.*

Médiocre - Il a effectué les tâches qui lui étaient confiées à notre satisfaction.

Ungenügend - *Er hat sich bemüht, die ihm übertragenen Arbeiten zu unserer Zufriedenheit zu erledigen.*

Insuffisant - Il s'est efforcé d'effectuer les tâches qui lui étaient confiées à notre satisfaction.

2.5 Bourses ou aides financières pour les stages

De nombreuses collectivités locales et territoriales offrent des bourses d'aide à la mobilité des jeunes de leur ville ou de leur région.

N'hésitez pas à solliciter une aide financière du Conseil Général, du Conseil Régional ou encore de votre municipalité.

Par exemple, la Région Provence-Alpes-Côtes d'Azur propose un programme d'aide à la mobilité étudiante " PRAME ". Il s'adresse aux étudiants qui ont passé le bac et sont inscrits dans un des établissements régionaux d'enseignement supérieur et souhaitant partir en séjour d'études ou en stage à l'étranger.

Internet : <http://www.regionpaca.fr/index.php?id=941>

Souvent le service des relations internationales de l'établissement qui vous instruit est au courant et dispose de formulaires. Se renseigner aussi auprès du Chargé de Coopération internationale du Service Régional de Formation et du Développement (DRAF/SRFD) de votre région.

Listes des bourses sur le site du ministère des Affaires étrangères français :

http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-formulaires_831/espace-etudiants_12793/etudier-etranger_12796/financer-ses-etudes_12800/index.html

<http://www.edufrance.fr/fr/a-etudier/bourse01.htm>

L'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ) dispose de très nombreuses bourses qui s'adressent autant aux jeunes en formation professionnelle initiale, en établissement ou en insertion qu'aux étudiants de diverses disciplines.

OFAJ

51 rue de l'Amiral Mouchez

75013 Paris

Tél. : 01 40 78 18 18

Fax : 01 40 78 18 88

Internet : <http://www.ofaj.org/>

Si vous êtes étudiant du 1^{er} au 3^{ème} cycle d'enseignement supérieur, si vous avez un projet de recherche, si vous êtes élève des écoles des Beaux-Arts ou architecte, ... vous pouvez vous adresser au DAAD qui publie tous les ans une brochure sur les bourses d'études et de recherche en Allemagne.

DAAD (Office Allemand d'Echanges Universitaires)

24 rue Marbeau

75116 Paris

Tél. : 01 44 17 02 30

Fax : 01 44 17 02 31

Internet : <http://paris.daad.de>

E-mail : info@daad.asso.fr

Si vous avez l'intention d'aller étudier en Bavière, **le Centre de coopération universitaire franco-bavarois (CCUFB)** alloue chaque année des aides à la mobilité pour les étudiants français qui prévoient de s'inscrire dans un établissement bavarois. L'aide s'élève à 250 euros par mois pour une durée de séjour maximale de 10 mois (des séjours d'un semestre sont possibles). La date limite de dépôt des dossiers se fait en avril.

Internet : www.bfhz.uni-muenchen.de

Le **CIERA** propose également des aides à la mobilité pour effectuer un séjour de recherche (à partir du niveau DEA ou master 2) ou un stage (à partir du niveau maîtrise ou master 1) dans le domaine des sciences sociales et humaines, en Allemagne et dans les autres pays de langue allemande.

Internet : www.ciera.fr/ciera

Les bourses de **Jeunes à Travers le Monde** sont accordées aux jeunes d'**Ille-et-Vilaine** âgés de 18 à 30 ans inclus qui choisissent de vivre une expérience à l'étranger. Ces bourses sont des aides " au départ " et n'ont pas pour vocation de compenser la totalité des dépenses engagées par le demandeur.

Le dossier de demande de bourse complété (à retirer auprès de l'association ou à télécharger) doit être renvoyé à JTM, avant le départ à l'étranger, accompagné d'un certain nombre de documents (lettre de demande, CV, budget prévisionnel, justificatif de domicile en Ille-et-Vilaine,...) sans oublier l'attestation d'emploi ou la convention de stage s'il s'agit d'une aide liée à une expérience professionnelle (job saisonnier, au pair, emploi).

Internet : www.international-jtm.com

Les élèves de BTS, de première et deuxième année, peuvent recevoir une bourse de la **Direction des Relations Internationales et de la Coopération (DRIC)** du Ministère de l'Education nationale pour des stages intégrés dans leur cursus. Les demandes sont à formuler par le proviseur de l'établissement auprès du rectorat de l'académie.

En Région Provence-Alpes-Côtes d'Azur, le programme " **PRAME BTS** " s'adresse aux étudiants, inscrits dans un lycée public ou privé de la région préparant des BTS, qui partent effectuer un stage au sein d'une entreprise à l'étranger. La région alloue une bourse de 100 euros nets par semaine d'une durée de 4 à 10 semaines aux étudiants concernés.

Pour plus de renseignements :

Région PACA- Service Vie étudiante et Mobilité Internationale
Tel. : 04.91.57.54.44

<http://www.regionpaca.fr/index.php?id=nrm192-10010>

Pour les élèves de l'enseignement agricole, il existe 2 types de bourses de stage à l'étranger (4 mesures) :

- l'échange linguistique
- le stage individuel à l'étranger pour les élèves préparant un Bac Professionnel ou un BTA
- le stage individuel des élèves des établissements d'enseignement supérieur BTSA
- le stage individuel des élèves des établissements d'enseignement supérieur (BTS exceptés) préparant aux diplômes nationaux (Ingénieur, Vétérinaire, Paysagiste, Licence professionnelle - géré par l'établissement agricole et non par l'université.)

Pour plus d'informations, veuillez surfer sur Internet :

<http://www.educagri.fr/Les-stages-a-l-etranger.1635.0.html>

Ou vous adresser au Ministère de l'Agriculture et de la Pêche :

MAP-DGER- Educagri

1 ter avenue de Lowendal

75007 Paris 07 SP

Tél. : 01 49 55 51 83

Fax : 01 49 55 50 68

Internet : <http://www.educagri.fr/>

E-mail : president.aprefa@educagri.fr

Le **CROUS** attribue des bourses de voyages sur critères sociaux pour les étudiants qui ont un stage obligatoire dans leur cursus universitaire. Renseignez-vous au CROUS de votre région.

EGIDE

28 rue de la Grange aux belles

75010 Paris

Tél. : 01 40 40 58 58

Internet : www.egide.asso.fr

Association à but non lucratif, Égide assure depuis 45 ans la gestion des programmes de mobilité internationale de l'Etat français (accueil de boursiers et d'invités étrangers, envoi de boursiers et d'experts français à l'étranger).

Il propose également ce savoir-faire à toute institution impliquée dans de telles actions de mobilité.

Égide représente, en volume d'activité, le premier opérateur français de la mobilité internationale des personnes, favorisant le partage des savoirs et des compétences au niveau international.

Égide gère pour le compte du MAE les bourses attribuées aux étudiants et stagiaires étrangers, ainsi qu'aux étudiants et jeunes chercheurs français, les invitations de personnalités étrangères invitées en France pour des visites, séminaires et conférences, les missions d'experts français à l'étranger, les programmes d'actions intégrées pour les échanges de chercheurs entre laboratoires français et étrangers.

Égide prend en charge, à la demande des institutions qui financent leur séjour, la mobilité des jeunes Français - étudiants ou

jeunes chercheurs - partant se former à l'étranger. Il assure, en fonction de la demande du bailleur de fond, un ensemble de services à l'étudiant français avant et pendant son séjour.

Services :

- information auprès des étudiants et établissements concernés sur les programmes de bourses (site Internet, campagne d'information),
- gestion en ligne des appels à candidatures, en fonction des programmes,
- voyage (réservation et mise en place des titres de transport),
- versement mensuel des bourses,
- protection sociale et assurance à l'étranger.

Des fondations privées disposent également de bourses, mais ce sont essentiellement des bourses d'études. Pour en savoir plus, demandez la brochure de la Fondation de France "La Fondation de France aide les jeunes".

FONDATION DE FRANCE

40 avenue Hoche

75008 Paris

Tél. 01 44 21 31 00

Fax : 01 44 21 31 01

Internet : [http ://www.fdf.org/jsp/site/Portal.jsp?page_id=54](http://www.fdf.org/jsp/site/Portal.jsp?page_id=54)

[http ://www.fdf.org/jsp/site/Portal.jsp?page_id=55](http://www.fdf.org/jsp/site/Portal.jsp?page_id=55)

E-mail : fondation@fdf.org

La fondation de France aide les jeunes de 18 à 30 ans à réaliser leur vocation dans les domaines les plus divers (art, artisanat, culture, sciences, techniques, action sociale, humanitaire, environnement...)

Autres possibilités : **[http ://www.euroguidance-france.org](http://www.euroguidance-france.org)**



AHK

Deutsch-Französische
Industrie- und Handelskammer
Chambre Franco-Allemande
de Commerce et d'Industrie

Le partenaire de vos ambitions !



CONTACT :

**Chambre
Franco-Allemande
de Commerce
et d'Industrie**

18 rue Balard - 75015 Paris

**Service Formations
Tél : 01 40 58 35 94**

**Spécialiste du marché franco-allemand,
nous sommes à votre écoute et vous
proposons des solutions adaptées à vos
attentes notamment en matière de :**

Emploi :

- Recherche d'emploi / stage
ciblée et efficace avec la
bourse d'emploi franco-allemande

Formation :

- Test WiDaF : le test de référence
en allemand professionnel pour votre CV
- Cadre Commercial Franco-Allemand
trilingue - une formule en alternance
souple et une insertion professionnelle
rapide

**www.francoallemmand.com
emploi@francoallemmand.com**

3. INFOS PRATIQUES POUR LES PERSONNES PARTANT TRAVAILLER EN ALLEMAGNE

3.1 Guides d'infos pratiques

- *Des dossiers et des infos officielles*

Le Centre d'Information de l'Ambassade d'Allemagne dispose de différents dossiers et informations officielles sur l'Allemagne en général, les conditions de séjour, la protection sociale, le système éducatif, l'imposition et les charges sociales, le logement... Il centralise le maximum d'informations émanant des institutions et organismes allemands ou franco-allemands pour vous permettre de préparer au mieux votre séjour en Allemagne.

CIDAL

24 rue Marbeau 75116 Paris

Tel : 01 44 17 31 31

E-mail : info@cidal.diplo.de

Internet : www.cidal.diplo.de

- *Un guide en français*

Les professionnels du travail des régions transfrontalières (l'Agence Régionale pour l'emploi de Rhénanie-Palatinat et de Sarre et le CDR EURES Lorraine) publient depuis mars 2004 un biblioguide à l'attention de tous ceux qui désirent partir travailler et/ou s'installer en Allemagne. Ce guide intitulé "Si proche, si loin- passeport pour l'Allemagne " rédigé dans un langage simple, est incontournable. Il ne donne que des conseils pratiques pour votre vie quotidienne en Allemagne. Ce guide a été actualisé en juin 2007. Vous pouvez le commander à :

Bundesagentur für Arbeit

Regionaldirektion Rheinland-Pfalz-Saarland

PF 101844

D- 66018 Saarbrücken

Tél. : (00 49) 681 849 0

Fax : (00 49) 681 849 180

E-mail : Rheinland-Pfalz-Saarland@arbeitsagentur.de

- *Des informations en allemand*

L'Agence Nationale pour l'emploi (Bundesagentur für Arbeit) met à disposition une brochure bilingue anglais-allemand intitulée "Your Job in Germany ". Actualisée en juillet 2007, elle est consultable sur leur site Internet : **www.arbeitsagentur.de** (Arbeitnehmer Informationen-Internationales-Arbeiten in Deutschland) ou sur **www.europaserviceba.de** (Deutschland- Info-material).

Elles sont téléchargeables en format pdf, version couleur (2 megaB).

Hotline : (0049) 180 5 22 20 23 (12 Cents /min)

E-mail : zav-auslandsvermittlung@arbeitsagentur.de

Le Cidal dispose d'une version à consulter sur place.

Le ministère fédéral de l'économie vous renseigne sur les différents contrats de travail, afin de pouvoir comparer avec le vôtre, si vous doutez de la façon dont il est rédigé : **www.gruenderleitfaden.de/personal/arbeitsverhaeltnis/arbeitsvertrag.html**

• *Informations détaillées*

L'Espace Emploi international élabore des fiches d'informations sur différents sujets en rapport avec un départ à l'étranger.

Vous pouvez ainsi apprendre quelle est la différence entre un détachement et une expatriation, quelle est la protection sociale du salarié envoyé à l'étranger par une entreprise française, quelles sont les modalités d'un contrat de travail international, quelle est la fiscalité du salarié en poste à l'étranger,

Internet : www.emploi-international.org

Si vous avez une promesse d'embauche écrite, le service juridique Expaconseil de l'Espace Emploi International peut vous aider dans la rédaction de votre contrat de travail international et effectuer des simulations individuelles pour une optimisation de votre protection sociale et votre fiscalité.

Ce service est gratuit.

Expaconseil

Tél. : 01 53 02 25 50

Fax : 01 53 02 25 95

E-mail : eei.anaem@anpe.fr (service Expaconseil)

• *Un dossier " Allemagne "*

La Maison des français de l'étranger a publié en juillet 2007 un dossier " Allemagne " d'environ 200 pages qui est téléchargeable sur son site.

Vous y obtiendrez des informations sur le pays, l'environnement français, la santé, la protection sociale, la fiscalité, la scolarisation, le coût de la vie, les formalités administratives, les principales clauses d'un contrat de travail, le droit de vote et les représentations françaises.

La Maison des Français de l'étranger est également à votre disposition du lundi au vendredi :

Accueil téléphonique : 10-13 heures

Accueil du public : 14-17 heures

Ministère des Affaires étrangères

Maison des Français de l'étranger

244 boulevard St Germain

75303 Paris 07 SP

Tél. : 01 43 17 60 79

E-mail : mfe@mfe.org

Les consultations spécialisées (protection sociale, retraite, douane, fiscalité, réinsertion professionnelle, etc...) se tiennent au

Ministère des Affaires étrangères

Maison des Français de l'étranger

57 Boulevard des Invalides 75700 Paris 07 SP

<http://www.expatries.org/>

<http://www.mfe.org>

<http://www.diplomatie.gouv.fr/>

<http://www.webexpat.com/html/emploi/offres/Default.htm>

• *Publication d'Athena*

L'AFPFE (Association pour la Formation Professionnelle Française à l'Étranger) a pour objectif d'informer les Français souhaitant s'expatrier sur les conditions de vie et de travail dans leur pays d'accueil.

Actualisée en 2007, la publication " se former et travailler en Allemagne " prend en compte les dernières réformes en matière sociale et du travail en Allemagne. Elle est téléchargeable sur Internet.

Internet : www.athenajob.fr

E-mail : info@athenajob.de

Tel. Antenne Francfort : (0049) 69 79 50 96 07 21

• *Fiscalité*

L'administration fiscale a mis en place une cellule d'accueil et d'information des contribuables résidant à l'étranger. Cette cellule est chargée de renseigner les contribuables sur leurs obligations fiscales lors du départ et du retour en France et durant leur séjour à l'étranger. Elle répond également aux demandes d'informations relatives à l'application de la fiscalité en France et des conventions conclues avec les autres pays.

Centre des impôts des non-résidents (CINR)

TSA 10010 - 10 rue du Centre - 93465 Noisy le Grand cedex

Tél. : 01 57 33 83 00 - Fax : 01 57 33 83 50

E-mail : nonresidents@dgi.finances.gouv.fr

• *Informations sur l'Allemagne à partir de sites consacrés à l'Europe*

Avec le site du réseau Euroguidance du Ministère de l'Éducation : **www.euroguidance-france.org**

Vous êtes un professionnel de l'orientation, un opérateur de mobilité, un enseignant, un chef d'établissement, un membre de la communauté éducative, vous allez trouver sur ce site des informations sur les études en Europe, les stages, les programmes européens, les lieux ressources utiles, les réseaux pertinents.

Vous êtes un lycéen, étudiant, un jeune en formation à la recherche d'info sur les stages en Europe, les études, les cours de langues, le site Euroguidance va vous aider à y voir plus clair.

EUROPE DIRECT

Toutes les personnes désirant s'informer sur un autre pays européen peuvent composer un numéro vert unique et gratuit valable dans tous les États de l'UE. Le Call Center s'efforce de répondre à toutes vos questions concernant l'Union européenne.

Tél. : 00 800 67 89 10 11

• *Défense du droit des consommateurs, règlement de litiges*

SOLVIT http://ec.europa.eu/solvit/site/info/index_fr.htm

SOLVIT est un réseau de résolution de problèmes en ligne : les Etats membres de l'UE y coopèrent pour régler, de façon pragmatique, les problèmes résultant de la mauvaise application de la législation du marché intérieur par les autorités publiques.

Il existe un centre SOLVIT dans chaque Etat membre de l'UE (ainsi qu'en Norvège, en Islande et au Liechtenstein). Les centres SOLVIT peuvent contribuer à traiter les plaintes émanant à la fois des citoyens et des entreprises. Ces centres font partie de l'administration nationale et s'engagent à fournir des solutions réelles à des problèmes réels dans un bref délai de dix semaines. Les services fournis par SOLVIT sont gratuits.

Vous pouvez avoir envie de vous installer dans un autre pays de l'Union européenne, d'y étudier, d'y travailler, de suivre votre partenaire ou d'y passer une retraite agréable. Vous pouvez aussi vouloir créer une entreprise ou vendre vos produits ou services dans un autre Etat membre de l'UE.

Même si, en général, le marché intérieur fonctionne bien, il est pratiquement impossible d'éviter les erreurs ou les problèmes d'interprétation sur vos droits au regard de la loi. Vous pouvez par exemple rencontrer des difficultés pour obtenir un permis de séjour, vous voir refuser la reconnaissance d'un diplôme ou de qualifications professionnelles, vous heurter à des problèmes lors de l'immatriculation de votre véhicule, avoir du mal à faire valoir vos droits en matière d'emploi, de sécurité sociale, d'impôts sur le revenu ou de vote. Votre entreprise peut également être confrontée à des obstacles administratifs, à des exigences nationales supplémentaires imposées à des produits qui sont déjà commercialisés dans un autre Etat membre de l'UE, ou encore à des problèmes pour se faire rembourser la TVA.

Ces problèmes sont parfois liés à un manque d'informations sur vos droits en Europe ou sur les procédures appliquées dans d'autres Etats membres de l'UE. Dans pareil cas, le portail " L'Europe est à vous " sur le site Europa peut vous apporter des éclaircissements. http://ec.europa.eu/youreurope/index_fr.html

Cependant, si vous êtes déjà bien informé de vos droits sur le marché intérieur et que vous avez essayé en vain de les faire valoir dans un autre pays de l'UE, SOLVIT est là pour vous aider. À des fins d'information et de promotion, SOLVIT dispose d'une brochure contenant des informations générales dans toutes les langues communautaires. Vous pouvez télécharger ou imprimer la brochure ou la commander en plusieurs exemplaires.



• *EURO-INFO-CONSOmmATEURS*

Les Centres Européens des Consommateurs apportent une aide concrète aux consommateurs européens. Présents dans 27 pays de l'Union européenne, ainsi qu'en Norvège et en Islande, leur fonctionnement est simple, souple et accessible à tous.

Les missions des Centres Européens des Consommateurs

- informer les consommateurs des opportunités offertes par le marché intérieur et de la jurisprudence, législation nationale et européenne
- conseiller les consommateurs en cas de problème dans le domaine de la consommation transfrontalière
- coordonner les procédures de médiation et promouvoir la médiation dans les Etats membres
- servir d'observatoire et de relais des réclamations des consommateurs européens et d'éventuels dysfonctionnements du marché intérieur auprès des instances nationales et européennes

En France, les bureaux sont ouverts au public du mardi au jeudi, de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Pour les contacter : N° **indigo 0 820 200 999** (0,09 eur/min)

Par téléphone : **(0049) 7851 991 48 0**

Par fax : **(0049) 7851 991 48 11**

Par mail : **info@euroinfo-kehl.eu**

Pour soumettre une réclamation ou un litige : **service-juridique@euroinfo-kehl.eu**

Par courrier :

Centre Européen des Consommateurs France

Rehfusplatz 11

D- 77694 Kehl

ALLEMAGNE

Internet : www.euroinfo-kehl.com

Autres informations sur la consommation :

www.verbraucherzentrale.de (site général de la défense des consommateurs)

www.verbraucherschutz-forum.de (site général pour les questions de consommateurs)

• *DICTIONNAIRES EN LIGNE*

Si vous recherchez un terme ou une expression de l'allemand vers le français ou vice-versa, voici 2 sites en ligne qui peuvent vous aider :

<http://dict.leo.org/?lang=de&lp=frde>

<http://iate.europa.eu/>

3.2 Formalités administratives

• *Pour un séjour inférieur à trois mois*

Les ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne bénéficient de la libre circulation à l'intérieur de l'Union.

Une carte d'identité ou un passeport en cours de validité suffisent. Les enfants doivent avoir leur propre passeport ou carte d'identité. Un passeport français périmé de moins de 5 ans est également valable.

• *Pour un séjour supérieur à trois mois*

Toute personne prenant un logement en Allemagne doit déclarer sa présence dans un délai de huit jours à la mairie (Einwohnermeldeamt).

Ce service vous délivrera une déclaration de domicile (Anmeldebescheinigung) sur présentation des pièces suivantes :

- le formulaire de déclaration, que vous pouvez obtenir dans une papeterie, doit être signé par l'intéressé et par le propriétaire du logement
- Passeport ou carte nationale d'identité en cours de validité

Si vous êtes amené à déménager à l'intérieur des frontières allemandes, il vous faut le déclarer au Einwohnermeldeamt dans un délai de huit jours en indiquant votre nouvelle adresse.

Si vous résidez moins de deux mois dans un hôtel ou une auberge, cette déclaration ne vous concerne pas.

Depuis le 1^{er} janvier 2005, les citoyens des Etats membres de l'Union européenne n'ont plus besoin de permis de séjour lorsqu'ils s'installent dans un autre pays de l'Union. Le permis de travail est également supprimé (certaines restrictions s'appliquent en revanche aux citoyens des pays qui sont devenus membres de l'UE suite à l'élargissement du 1^{er} mai 2004).

Pour plus de renseignements sur les séjours en Allemagne et les papiers administratifs, le permis de conduire, les animaux domestiques,...veuillez demander la fiche du CIDAL " Vos séjours en Allemagne, conseils pratiques pour partir tranquille "

Vous pouvez trouver ces mêmes renseignements sur notre site Internet : **http ://www.paris.diplo.de** dans la rubrique " ambassade et service consulaire>les services consulaires en France ".

• *La protection sociale en Allemagne*

Environ deux semaines avant leur départ, les vacanciers et étudiants français doivent demander la **carte européenne d'assurance maladie** auprès de leur caisse d'assurance maladie afin de bénéficier sur place d'une prise en charge de frais médicaux éventuels. Ce système remplace l'ancien formulaire E111.

Alternativement, il est possible de se faire rembourser plus tard après le retour en France sur présentation des justificatifs.

Si vous êtes salarié partant travailler en Allemagne, il vous faut d'abord savoir de quel statut vous dépendez. La distinction principale est celle entre " détaché " et " expatrié ". L'expatrié doit s'affilier au régime de sécurité sociale allemand.

En général, chaque employé étranger est soumis aux mêmes conditions que le salarié allemand. En tant qu'employé, vous êtes automatiquement couvert par le régime de protection sociale allemand. Celui-ci couvre les assurances maladie, chômage, vieillesse et dépendance. Depuis le 01/01/1996, tous les employés ont la possibilité de choisir librement leur caisse d'assurance maladie. Il convient de comparer les tarifs et les prestations de plusieurs caisses avant de choisir.

Chaque employé reçoit une carte de sécurité sociale et un numéro d'assurance.

Même si l'on ne trouve pas immédiatement un emploi, il est possible d'avoir une assurance maladie allemande (il faut avoir le formulaire 104 qui prouve qu'on a été assuré pendant une période minimale de 12 mois avant le départ à l'étranger)

Pour plus d'informations :

Internet : <http://www.ameli.fr/39/DOC/693/fiche.html>

L'Allemagne différencie plusieurs catégories de stagiaires qui selon les cas, doivent cotiser ou non à la sécurité sociale du pays.

Nous vous recommandons donc de lire les informations sur le site Internet suivant :

http://www.cleiss.fr/docs/etudes/stagiaires_allemande.html

Lorsque le stage en entreprise fait partie intégrante de l'enseignement scolaire ou des études, le stagiaire reste rattaché à l'établissement d'enseignement, et c'est l'institution d'assurance accidents de l'école qui reste compétente en matière d'accidents du travail.

Si vous désirez vous expatrier, si vous êtes détaché, ou pour toute autre situation, n'hésitez pas à consulter les informations sur le site Internet de la Caisse des Français de l'Étranger ou à les appeler directement :

CFE

12 rue la Boétie

75008 Paris

Tél. : 01 40 06 05 80

Fax : 01 40 06 05 81

<http://www.cfe.fr>

Il existe un guichet unique en France au service de la mobilité internationale et de la sécurité sociale : le Centre des Liaisons Européennes et Internationales de Sécurité sociale

CLEISS

11 rue de la Tour des dames

75436 Paris cedex 09

Tél. : 01 45 26 33 41

Fax : 01 49 65 06 50

Internet : www.cleiss.fr et

http://www.cleiss.fr/docs/regimes/regime_allemande.html

3.3 Informations à l'attention des étudiants

- *Faire des études et travailler en même temps*

En tant qu'étudiant, vous avez le droit d'exercer une activité (jobben) moins de 20 heures par semaine et 26 semaines dans l'année en dehors de vos heures de cours.

Le site **www.jobber.de** (en partenariat avec l'Arbeitsagentur) vous informe sur le statut d'étudiant, le droit du travail pour un étudiant, la nouvelle réglementation concernant les mini-jobs, le job à 400 euros, la fiscalité concernant les étudiants, les astuces pour présenter son cv...

http://www.jobber.de/_1_myjobber/jobforum,arbeitsrecht.html

Jobber GmbH studentenvermittlung.de

Tel. : (0049) 6171 200 181 0

- *Conseils pour réussir à trouver le bon stage (en allemand)*

L'université de Berlin dispose d'un service spécialisé dans la recherche de stages " CareerService ". Il met en ligne des informations pratiques et donne des astuces et de très bons conseils pour la réussite d'un stage.

http://web.fu-berlin.de/career/praktikum_berufseinstieg/praktikum/praktikumssuche.html

Vous trouverez également ce qui doit être mentionné dans un contrat de stage et dans une attestation de stage.

- *Réductions étudiantes*

N'oubliez pas que vous pouvez bénéficier de tous les avantages des étudiants allemands (restaurants, résidences universitaires, tarifs réduits...). Il vous suffit d'avoir la carte d'étudiant international (ISIC) attestant de votre statut d'étudiant ; elle coûte 12€, est valable 16 mois (de septembre à décembre) et vous pouvez l'obtenir auprès des agences Wasteels voyages de votre région :

Plus d'infos sur : **Internet : <http://www.isic.fr/>**

- *Vie quotidienne*

Le DAAD publie une brochure en français " Etudier en Allemagne, Guide à l'intention des étudiants internationaux " ainsi qu'une brochure bilingue allemand-anglais très utile : " Ziel Deutschland, Wegweiser für internationale

Studierende ", elle vous renseigne sur la vie des étudiants en Allemagne (fonctionnement des universités, vie pratique, jobs...)

L'**ASTA /UStA** (Allgemeiner /Unabhängiger Studierenden-ausschuss) est une association d'étudiants au service d'autres étudiants. Elle peut vous aider à régler les petits tracas de la vie quotidienne.

Vous pouvez également obtenir de nombreux renseignements concernant le logement, les petits emplois, les cours universitaires, les cours de langues, etc. ...

Certains UStA ont leur site Internet. Veuillez vous renseigner auprès de votre université.

Des sites Internet informent sur la vie quotidienne en Allemagne :

http ://www.study-in-germany.de/french

http ://www.touteurope.fr

3.4 Equivalence des diplômes et des qualifications

La plupart du temps, l'employeur décide à partir de votre dossier de candidature si votre formation et vos qualifications correspondent à ses exigences.

Certaines professions sont réglementées en Allemagne mais souvent, la formation dispensée pour ces métiers ne correspond pas toujours à celle dispensée en France. Il est donc préférable de se renseigner auparavant.

Vous trouverez sur le site Internet

http://infobub.arbeitsagentur.de/berufe/index.jsp ou **www.berufenet.de** (uniquement en allemand) une description précise d'un très grand nombre de professions, avec l'évolution de carrière possible, les compétences requises, le salaire...

A partir de ces informations, vous pouvez ainsi compléter votre dossier de candidature. Vous pouvez aussi joindre par exemple des attestations d'expérience professionnelle et /ou la traduction officielle en langue allemande de vos diplômes par un traducteur assermenté. (La liste des traducteurs assermentés se trouve sur le site Internet de l'ambassade, rubrique ambassade et service consulaire, liste de traducteurs...) :

www.paris.diplo.de

Certains diplômes français sont systématiquement reconnus.

Informations supplémentaires sur les sites :

www.enic-naric.net

http ://www.ciep.fr/enic-naricfr/

http ://www.euroguidance-france.org/

http ://europa.eu.int/youreurope/

http ://ec.europa.eu/

Pour connaître et demander l'équivalence d'un diplôme de l'enseignement français, veuillez vous adresser en Allemagne suffisamment longtemps à l'avance au :

Zentralstelle für ausländisches Bildungswesen (ZAB)

Lennéstrasse 6

D- 53113 Bonn

Tél. : (00 49) 228 501 264

Fax : (0049) 228 501 229

Internet : www.kmk.org/zab/home.htm

E-mail : zab@kmk.org

• ANABIN

La banque de données " anabin " (acronyme pour Anerkennung und Bewertung ausländischer Bildungsnachweise) dont les informations sont sous la responsabilité du ZAB a été créée pour renseigner les universités et les institutions allemandes sur les différents diplômes étrangers.

Vous y trouverez par exemple l'explication en allemand des diplômes français tels que BEP, BTS, CAPES, professeur des écoles, etc...

[http ://87.106.9.54/](http://87.106.9.54/) ou www.anabin.de

Le portail européen " Europe Direct " vous renseigne sur les conditions de travail dans un pays européen (infos sur le recrutement, la reconnaissance de diplôme, les rémunérations...)

[http ://ec.europa.eu/europedirect/index_fr.htm](http://ec.europa.eu/europedirect/index_fr.htm)

N° tél. gratuit : 00 800 6 7 8 9 10 11

Le DAAD a publié une brochure sur les équivalences de diplômes de l'enseignement supérieur, n'hésitez pas à la leur demander ou à aller sur leur site :

[http ://paris.daad.fr](http://paris.daad.fr)

3.5 Logement

Le CIDAL a publié une fiche d'information pour vous aider dans votre recherche de logement en Allemagne (sites Internet, traduction des abréviations que l'on peut lire dans les journaux,...) vous pouvez vous la procurer en nous appelant au 01.44.17.31.31 ou en nous envoyant un E-mail : **info@cidal.diplo.de**

• *Si vous êtes inscrit dans une université ou une école d'enseignement supérieur :*

Vous pouvez vous adresser à l'association des aides sociales pour étudiants regroupant tous les Studentenwerke allemands (équivalents des CROUS). Ils publient des textes de référence et des brochures concernant les étudiants et la vie estudiantine en Allemagne.

Deutsches Studentenwerk (équivalent du CNOUS)

Monbijouplatz 11

D- 10178 Berlin

Tél : (0049) 30 29 77 27 0

Fax : (0049) 30 29 77 27 99

Internet : [http ://www.studentenwerke.de/](http://www.studentenwerke.de/)

E-mail : dsw@studentenwerke.de

Carte et localisation des 58 Studentenwerken en Allemagne :

[http ://www.studentenwerke.de/main/default.asp?id=10100](http://www.studentenwerke.de/main/default.asp?id=10100)

Verband für Studentenwohnheime

Thomas-Mann- Strasse 62

D- 53111 Bonn

Tél. : (00 49) 228 65 08 90

Fax : (00 49) 228 63 59 62

Internet : www.studentenwohnheimverband.de

E-mail : info@vfst-bonn.de

• Si vous n'êtes pas inscrit dans une université :

La colocation (Wohngemeinschaft) est très répandue en Allemagne. Aussi, si vous n'aimez pas rester seul dans un appartement, la colocation vous permet de rencontrer du monde et de partager les frais de loyer.

Le Ring Europäischer Mitwohnzentralen gère la location et le partage de logements en Allemagne. Pour connaître leurs coordonnées, vous pouvez surfer sur leur site : [http ://www.mitwohnzentrale.de/](http://www.mitwohnzentrale.de/) ou demander la liste au CIDAL.

Autre site : www.wohnzentrale.de

L'organisme payant " Home Company " gère la location temporaire et le partage de logements (chambres, appartements, maisons). Vous pouvez consulter les offres de logements et obtenir la liste des agences en Allemagne sur leur site Internet [http ://www.homecompany.de/](http://www.homecompany.de/).

HomeCompany | Verband der Mitwohnzentralen e. V.

Humboldtstr. 28

D- 28203 Bremen

Tél : (0049) - 421 – 7926293

Fax : (0049) - 421 – 79011929

E-mail : info@homecompany.de

Internet : [http ://www.homecompany.de](http://www.homecompany.de)

Autres sites :

www.easywg.de

www.zimmersucher.de

www.wohnpool.de

www.die-wg-boerse.de

www.wg-welt.de

www.wg-gesucht.de

Pour échanger votre logement contre celui d'une famille allemande, Home Link

Service international d'échanges de maisons et d'appartements

19 cours des Arts-et-métiers

13100 Aix-en-Provence

Tél. : 04 42 27 14 14

Fax : 04 42 38 95 66

Internet : <http://www.homelink.org>

Dans le cadre des partenariats franco-allemands en Limousin (Jumelage limousin/Moyenne-Franconie, Coopération Limousin/Bavière, Jumelage Limoges/Fürth), il existe différentes aides au logement très intéressantes. Veuillez vous renseigner auprès de l'association limousine franco-allemande : **<http://alifral.free.fr>**

Association Limousine Franco-Allemande ALIFRAL

Espace associatif

40 rue Charles Silvestre

87100 LIMOGES

E-mail : alifral@free.fr

Vous pouvez aussi vous adresser à la mairie ou à l'office de tourisme de la ville où vous allez travailler. Le CIDAL peut vous donner les adresses.

Toutes les grandes villes allemandes ont un site Internet dont l'intitulé est semblable, par exemple :

<http://www.berlin.de>,

<http://www.aachen.de>,

<http://www.koeln.de>,

<http://www.frankfurt.de...>

Vous y trouverez une mine d'informations utiles.

Les offres de logements se trouvent également dans les journaux nationaux et locaux : nombre d'entre eux sont consultables sur Internet. Vous pouvez y accéder par le Portail de l'Allemagne sur le site du CIDAL : **<http://www.cidal.diplo.de>**

4. ADRESSES SUR INTERNET

Vous trouverez ci-dessous un aperçu d'adresses sélectionnées par l'Arbeitsagentur de Munich :

En allemand

<http://www.arbeitsagentur.de/Dienststellen/RD-BY/Muenchen/AA/Buerger/Arbeit-und-Stellensuche/pdf/Internetadressen-fuer-Jobsucher.pdf>

Le CIDAL a mis en place sur son site Internet un portail de l'Allemagne. Une rubrique intitulée " Travailler en Allemagne " vous donne une liste d'adresses Internet sélectionnées et commentées par nos soins.

4.1 Sites des ANPE allemandes et françaises

<http://www.anpe.fr/>

<http://www.apec.fr>

<http://www.arbeitsagentur.de/>

<http://www.emploi-international.org>

4.2 Sites du ministère français des Affaires étrangères

<http://www.diplomatie.gouv.fr/>

<http://www.expatries.org/>

<http://www.mfe.org>

4.3 Sites de la Commission européenne

http://europa.eu.int/comm/education/index_en.html

<http://europa.eu.int/ploteus/portal>

<http://europa.eu.int/youreurope>

<http://www.eurodesk.org>

<http://www.info-europe.fr>

4.4 Sites des journaux

<http://focus.msn.de/jobs>

<http://stellenmarkt.sueddeutsche.de>

<http://www.computerwoche.de/jk>

<http://www.figaroetudiant.com>

<http://www.fr-aktuell.com/stm/suche/index.cfm>

<http://www.handelsblatt.de/>

<http://www.welt.de/karrierewelt>

<http://www.wiwo.de/>

<http://zeit.de/jobs>

4.5 Bourses de stages

<http://teli.asso.fr>
<http://www.10000stages.com>
<http://www.abiw.de/>
<http://www.athenajob.de>
<http://www.cadresonline.com>
<http://www.cidj.com>
<http://www.educagri.fr/Les-stages-a-l-etranger.1635.0.html>
<http://www.fh-karlsruhe.de/>
http://www.fnege.net/international/stage_etranger_face/stage.php
<http://www.fr.aiesec.org/>
<http://www.ofaj.org/>
<http://www.praktika.de>
<http://www.stage-alsace.net>
<http://www.unicum.de/beruf/praktikum/>
<http://www.uni-online.de>
<http://www.unister.de>
<http://www.europaserviceba.de/countries/general/praktika-content.html>
<http://www.eurostage.org>
<http://www.francoallemand.com>
<http://www.kapstages.com>
<http://www.kimeta.de>

• *Volontariat international ou en entreprise :*

<http://www.civiweb.com>
<http://www.ijab.de/>
http://www.injep.fr/rubrique.php3?id_rubrique=88
<http://www.ubifrance.fr/vie/volontariat-international-entreprise.asp>

4.6 Bourses d'emploi

<http://www.arbeitsanzeige.de>
<http://www.berufsstart.de/>
<http://www.careerjet.de>
<http://www.careerjet.de/partners/jobbox.html>
<http://www.careerjet.de/partners/searchbox.html>
<http://www.connexion-emploi.com>
<http://www.deutsche-handwerkervermittlung.de>
<http://www.eurojobs.com>
<http://www.evita.de/jobworld/>
<http://www.francoallemand.com>
<http://www.jobmonitor.com/>
<http://www.jobrobot.de/>
<http://www.jobscout24.de/>
<http://www.jobstairs.de>
<http://www.jobticket.de/>
<http://www.jobware.de/>
<http://www.karriere.de>

<http://www.kimeta.de>
<http://www.mamas.de/>
<http://www.monster.de>
<http://www.paris-jeunes-emploi.org/>
<http://www.rekruter.de>
<http://www.stellenanzeigen.de/>
<http://www.stellenmarkt.de>
<http://www.stepstone.de/>
<http://www.unister.de>
<http://www.web.de>
<http://www.worldwidejobs.de/>

- *Emplois et stages dans le médical*

www.kliniken.de
<http://bvmd.de/ausland>
<http://www.arzt-im-praktikum.de>
<http://www.medizinische-berufe.de>

- *Etudiants en pharmacie*

<http://www.bphd.de>

- *Etudiants dans le domaine du tourisme*

<http://www.futurista.info>

- *Assistant de langue*

<http://www.ciep.fr/assistantfr/index.htm>

- *Postes de lecteur*

<http://www.romanistik.de>

<http://www.zeit.de>

4.7 Sites sur les métiers et les évolutions de carrières en Allemagne

<http://berufenet.arbeitsagentur.de>
http://ec.europa.eu/europedirect/index_fr.htm

4.8 Site des Conseillers du commerce extérieur en Allemagne

<http://www.missioneco.org/Allemagne/index.asp>

4.9 Site de la Chambre franco-allemande de Commerce et d'Industrie

<http://www.francoallemand.com>

4.10 Sites d'annuaires d'entreprises

<http://www.branchenbuch.de/>
<http://www.europages.com/>
<http://www.gelbeseiten.de>
<http://www.kompass.fr/>

4.11 Sites de l'Ambassade d'Allemagne

<http://www.cidal.diplo.de>

4.12 Sites de l'Ambassade de France et des consulats français en Allemagne

<http://www.botschaft-frankreich.de/>
<http://www.botschaft-frankreich.de/duesseldorf>
<http://www.botschaft-frankreich.de/frankfurt>
<http://www.botschaft-frankreich.de/hamburg>
<http://www.botschaft-frankreich.de/muenchen>
<http://www.botschaft-frankreich.de/saarbruecken>
<http://www.consulfrance-stuttgart.org/>
<http://www.emploi-allemande.de>
<http://www.emploiberlin.de>

4.13 Sites des organismes franco-allemands

<http://francoallemand.com>
<http://paris.daad.de>
<http://www.abg.asso.fr>
<http://www.afasp.net/>
<http://www.athenajob.de/>
<http://www.ccfa-saa.com>
<http://www.dfh-ufa.org>
<http://www.forum-franco-allemand.org>
<http://www.fplusd.de>
<http://www.ofaj.org/>

4.14 Sites d'informations pratiques pour partir en Allemagne

<http://www.mfe.org>
<http://europa.eu/scadplus/leg/fr/s19005.htm>
<http://jobber.de>
http://jobber.de/_1_myjobber/start.php?show=jobforum
<http://justlanded.com>
<http://www.allemande-tourisme.com>
<http://www.crd-eures-lorraine.eu>
<http://www.dbfrance.fr>
<http://www.deutschlandreise.de>
<http://www.emploiberlin.de>
<http://www.eures-sllr.org>
<http://www.eurodyssee.org>
<http://www.euroguidance-France.org>
<http://www.europass-France.org>
<http://www.integrationsbeauftragte.de>
<http://www.tatsachen-ueber-deutschland.de>
<http://young-germany.de>

- *Nombreuses informations sur le droit du travail en Allemagne.*

www.arbeitsrecht.de

- *Informations sur les conventions collectives*

www.boeckler.de

- *Nombreuses informations, dont des " check-lists " pour l'employeur en Allemagne*

www.neues-arbeitsrecht-fuer-vorgesetzte.de

- *Réseau judiciaire européen en matière civile et commerciale*

www.europa.eu.int/comm/justice_home/ejn/index_de.htm

- *Toutes les lois actuelles*

www.gesetze-im-internet.de/bundesrecht/index.html

4.15 Sites sur la reconnaissance de diplôme

http://ec.europa.eu/europedirect/index_fr.htm

<http://europa.eu.int/youreurope/>

<http://paris.daad.de/>

<http://www.euroguidance-france.org/>

<http://www.kmk.org/zab/home.htm>

<http://www.anabin.de>

<http://www.ciep.fr/enic-naricfr/index.php>

Les opportunités, par EADS.

Contribuer à développer les technologies les plus passionnantes au monde. | www.eads.com/madebyeads

* La longueur d'avance



AIRBUS A380



EUROCOPTER EC135



A400M



EUROFIGHTER



METEOR



GALILEO



ARIANE 5



The step beyond*

5. PETITES ANNONCES PAYANTES

Vous pouvez trouver ou passer des petites annonces d'emploi ou de stage sur le marché franco-allemand

- dans la revue bilingue " Contact " de la Chambre Franco-Allemande de Commerce et d'Industrie.
- sur leur site Internet : **http ://www.francoallemand.com** sous la rubrique " **bourse d'emploi** "

La simple consultation de ces annonces est gratuite.

- dans les journaux allemands par l'intermédiaire des agences suivantes :

Publicitas

26 avenue Victor Hugo
75116 Paris

Tél. : 01 45 00 66 08

Fax : 01 45 00 94 81

Internet : **http ://www.publicitas.com**

E-mail : **ppn-paris@publicitas.com**

Leader media

Spécialiste de la presse quotidienne régionale allemande et de la FAZ

125 avenue des Champs Elysées

75008 Paris

Tél. : 01 53 57 69 13

Fax : 01 53 57 69 15

- Dans le journal des petites annonces franco-allemandes :

" Allemagne-France-services "

30 rue Berzelius

75017 Paris

Tél. : 01 42 26 70 77

Fax : 01 42 26 71 85

Internet : **http ://www.allemagne-service.com/**

6. LIEUX DE CONSULTATION

6.1 Les journaux d'offres d'emploi à l'étranger sont consultables à :

l'**A.N.P.E.**, **A.P.E.C.** et **A.P.E.C.I.T.A.**, **ESPACE EMPLOI INTERNATIONAL**, dans les agences locales de l'**A.N.P.E.** et dans les bibliothèques de ces organismes.

Vous y trouvez entre autres :

- le journal bimensuel «Un monde d'emploi»
- le bulletin bihebdomadaire «Tribune verte»

6.2 La liste des entreprises françaises en Allemagne des entreprises allemandes en France

Dans les **CCI**, à la **Chambre Franco-allemande de Commerce et d'Industrie**, aux points Informations Jeunesse et dans certaines bibliothèques.

6.3 Les annonces d'offres d'emploi qui paraissent dans la presse allemande

- Handelsblatt (le samedi)
- Frankfurter Allgemeine Zeitung (le vendredi et le samedi)
- Die Welt (le samedi)
- Die Süddeutsche Zeitung (le week-end)
- Frankfurter Rundschau (le samedi)
- Die Zeit (le jeudi)

Ils sont, entre autres, consultables :

- dans notre Centre d'Information (sauf Die Welt et Frankfurter Rundschau)
- à l'Institut Goethe de votre région
- sur leur site web

Ces journaux sont souvent en vente en France dans les kiosques et dans les gares internationales.

7. INFORMATIONS ET DOCUMENTS DU CICAL

Le Cidal rédige des **fiches d'information** en français sur différents sujets : politique, économique, sur les Länder, les grandes villes, le système éducatif, les us et coutumes... N'hésitez pas à demander **notre liste de 2008**.

La plupart des documents cités ci-dessous sont en langues allemande ou française et sont à consulter dans notre centre.

- ☞ Informations d'ordre général sur l' économie, la politique, le domaine social...
- ☞ Informations et dossiers sur certains secteurs d'activité
- ☞ Présentation et informations sur les 16 Länder
- ☞ Documents sur :
 - le marché du travail
 - le droit du travail
 - le licenciement
 - le droit de grève
 - le temps de travail
 - la cogestion
 - les syndicats
 - la protection sociale
 - l'éducation
 - la santé
 - la retraite
 - l'environnement
 - la politique gouvernementale
 - la culture
- ☞ documents et revues émanant de divers organismes s'occupant des relations franco-allemandes et traitant de différents thèmes
- ☞ listes d'adresses : Chambres de Commerce et d'Industrie, Missions économiques, grands quotidiens, institutions allemandes à Paris, traducteurs assermentés
- ☞ annuaires de la presse, de la vie publique en Allemagne, des fédérations et organismes économiques et fédéraux
- ☞ informations pratiques pour vivre en Allemagne

Nous vous souhaitons bon courage dans votre recherche et soyez le/la bienvenu(e) en Allemagne !

ÉDITEUR :

**Centre d'Information et de Documentation de l'Ambassade
d'Allemagne (CIDAL)**

24 rue Marbeau

75116 Paris

Tél. : 01 44 17 31 31

Fax : 01 45 00 45 27

Internet : <http://www.cidal.diplo.de>

E-mail : info@cidal.diplo.de

RÉDACTION et MISE À JOUR:

Agnès CARABY

CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE:

*Ministère allemand des Affaires étrangères, Picture-alliance,
Robert Dörfler Atelier, Hauer + Dörfler GmbH.*

IMPRESSION:

IMPRIMERIE DU NOISETIER

TIRAGE :

Mars 2009 - 5 000 EXEMPLAIRES

8^{ème} édition

© CIDAL. Toute reproduction, même partielle, est uniquement autorisée avec mention de la source.

Informations non contractuelles données à titre indicatif.

